

RAPPORT ANNUEL
2014

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION	1
MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS	1
STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION	1
LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2014	3
FINANCEMENT	4
ENGAGEMENTS ET ACQUISITIONS DE PROPRIÉTÉS	5
TRAVAUX D'EXPLORATION	5
PERMIS ET AUTORISATIONS	7
INGÉNIERIE	9
RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES INVESTISSEURS	9
STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION	10
FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION	11
INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION	13
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	14
POLITIQUE SUR LES DIVIDENDES	15
SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT	15
DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	16
QUATRIÈME TRIMESTRE	17
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU 31 DÉCEMBRE 2014	18
ARRANGEMENT HORS BILAN	18
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	18
CONTRATS D'EMPLOI DE LA HAUTE DIRECTION	20
RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	20
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS	20
NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE	20
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	20
INSTRUMENTS FINANCIERS	21
RISQUES ET INCERTITUDES	21
EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION	23
ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	23
INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE	23

États financiers consolidés

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	25
RAPPORT DE L'AUDITEUR	26
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	28
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS	29
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	30
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	31
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	33
NOTES ANNEXES	34

Attestations des documents	68
---	----

Informations générales	72
-------------------------------------	----

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels consolidés de Ressources Strateco inc. (« la Société ») pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013. Les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les données comparatives ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») s'appliquant à la Société. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les sections de ce rapport de gestion, portant sur la stratégie et le plan d'action de la Société et de sa filiale Exploration SeqUr inc. (« SeqUr »), constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 13 janvier 2014, sur ses activités d'exploration et sur l'information financière qui reflètent les attentes actuelles de la Direction, renferment des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés doivent être interprétés selon le contexte, particulièrement les énoncés qui reflètent les opinions, les estimations et les attentes de la Société face aux événements et aux résultats futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'uranium, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement et la capacité de la Société à obtenir ces financements ainsi que les conséquences résultant du refus du gouvernement du Québec d'accorder le certificat d'autorisation provincial requis pour la poursuite des activités du projet Matoush, en raison duquel la Société a dû entreprendre des procédures judiciaires en réclamation de dommages dont les conclusions demeurent incertaines. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle déposés sur SEDAR.

STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 13 avril 2000.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient dans son portefeuille un intérêt de 100 % dans trois propriétés minières et des participations dans trois propriétés minières, toutes situées au Québec. Ces propriétés totalisent 742 titres miniers pour une superficie de 39 459 hectares (395 km²). Hormis certains projets situés dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec, peut être considéré un des projets d'exploration ayant les plus fortes teneurs uranifères au monde. De plus, la Société a transféré à sa filiale SeqUr l'option d'acquérir des participations dans quatre propriétés minières, situées en Saskatchewan, qui totalisent neuf titres miniers couvrant une superficie de 22 026 hectares (220 km²). Par ailleurs, le 27 février 2015, SeqUr a annoncé qu'elle se désistait finalement de l'entente d'option sur le projet Jasper Lake.

La Société devra obtenir de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

LE MARCHÉ DE L'URANIUM

Depuis le début des années 2000, le marché de l'uranium a pris beaucoup d'envergure en raison des avantages qui en découlent et des besoins enregistrés dans de nombreux secteurs d'activités. La demande croissante d'énergie, notamment des pays émergents tels que la Chine et l'Inde, les enjeux environnementaux ainsi que la disponibilité de la ressource pour une exploitation à grande échelle sont quelques facteurs qui expliquent la reprise du marché de l'uranium. Le prix au comptant (« spot ») de l'uranium est passé d'environ 10 \$ US / livre, en 2002, à un sommet de 137 \$ US / livre, en 2007.

Les événements de Fukushima au Japon, survenus le 11 mars 2011, ont toutefois affecté le marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium de même que tous les indices des sociétés uranifères ont connu une baisse importante. Il s'en est suivi une période d'incertitude notamment liée à la fin du programme nucléaire allemand et à la possibilité que le Japon ne redémarre pas ses réacteurs. En 2014, le prix « spot » moyen de l'uranium était d'environ 33 \$ US / livre, alors que le prix moyen à long terme était d'environ 47 \$ US / livre. En janvier 2015, le prix « spot » de l'uranium était d'environ 37 \$ US / livre.

De nombreux analystes sont optimistes quant à l'avenir du marché de l'uranium. Malgré les récessions financières, les événements de Fukushima et la récente baisse du prix de l'uranium, la demande énergétique continue de croître. Les besoins en énergie sont tels que les projets d'énergie nucléaire se développent à travers le monde. De nombreux pays comme la Chine, le Royaume-Uni, l'Inde, la Russie, les États-Unis, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis prévoient l'expansion de leur capacité nucléaire. Plus de 45 pays qui n'ont pas de programme nucléaire considèrent actuellement cette option. Une augmentation de 17 % de la demande en uranium est prévue d'ici 2020 et de 59 % d'ici 2030 (UxC, 2014).

Le 13 avril 2014, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (« GIEC ») a rendu public le troisième volet du rapport sur l'atténuation du changement climatique dans lequel il presse les gouvernements d'agir sans délai pour limiter le réchauffement de la planète, notamment en augmentant la part du nucléaire dans le secteur énergétique. Selon les conclusions de ce rapport, pour parvenir à limiter le réchauffement à 2 °C, un changement d'approche majeur est nécessaire, entre autres, dans le secteur de l'énergie, responsable de 35 % des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») de la planète. Pour éviter le pire, les GES devront diminuer de 40 à 70 % par rapport à 2010, d'ici 2050, et être presque totalement éliminés d'ici la fin du siècle. Pour ce faire, le GIEC prône le recours aux énergies peu carbonées (renouvelables, nucléaire) qui vont devoir tripler, voire quadrupler d'ici 2050; leur part dans la production d'électricité devrait passer de 30 % aujourd'hui à 80 % en 2050. Selon le GIEC, si rien n'est fait, la hausse du réchauffement planétaire pourrait facilement dépasser les 4 °C, ce qui entraînerait des impacts dévastateurs sur l'agriculture mondiale, les pêcheries et la disponibilité de l'eau potable, en plus de provoquer une multiplication des événements météorologiques extrêmes et meurtriers. Cette hausse est principalement attribuable au recours aux énergies fossiles telles que le charbon et le pétrole; le nucléaire fait partie intégrante de la solution proposée. (Rapport – Résumé pour les décideurs, GIEC, avril 2014)

Il y a 437 réacteurs nucléaires à travers le monde (janvier 2015) répartis dans une trentaine de pays et plus de 70 réacteurs sont en construction dans 14 pays, principalement en Asie. La Chine opère actuellement 22 réacteurs, 27 sont en construction, 64 sont prévus dans les huit à dix prochaines années et 123 réacteurs sont proposés à l'intérieur des 15 prochaines années. En Russie, 9 réacteurs sont actuellement en construction, alors que 31 autres sont planifiés. L'Inde veut augmenter sa capacité nucléaire avec 22 nouveaux réacteurs prévus dans les huit à dix prochaines années et 35 réacteurs proposés à l'intérieur des 15 prochaines années. Au total, la construction de plus de 183 réacteurs nucléaires est prévue au cours des prochaines années (World Nuclear Association, 2015).

Les pays qui ont mis fin à leur programme nucléaire à la suite des événements survenus au Japon représentent un faible pourcentage de la demande mondiale en énergie nucléaire. Le nombre de réacteurs nucléaires en construction n'a jamais été aussi élevé que depuis le développement rapide connu dans les années 1980. Le nucléaire est donc toujours d'actualité et les années à venir sont prometteuses.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2014

Au cours de l'année 2014, la Société a rigoureusement défendu l'intérêt de ses actionnaires dans le projet uranifère Matoush en poursuivant ses démarches judiciaires et en étant de tous les fronts pour promouvoir et défendre l'exploration et l'exploitation uranifères. D'ailleurs, la Société a suivi de très près les séances du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE ») sur la filière uranifère québécoise. D'autre part, la Société a dû prendre des mesures drastiques pour réduire ses coûts avec la fermeture du camp Matoush.

Procédures judiciaires

En ce qui a trait aux procédures judiciaires, la Société avait déposé une requête en nullité à la Cour supérieure du Québec, le 5 décembre 2013. À la suite d'une décision du conseil d'administration de la Société, cette requête a été abandonnée et remplacée par une requête introductive d'instance.

Le 11 décembre 2014, la Société a déposé une requête introductive d'instance à la Cour supérieure du Québec dans laquelle elle réclame 190 millions \$ au gouvernement du Québec pour la perte de ses investissements dans le projet Matoush suite aux agissements fautifs du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MDDELCC ») et du gouvernement du Québec.

BAPE sur la filière uranifère québécoise

Le 3 mars 2014, l'ancien ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP »), maintenant appelé le MDDELCC, a confié au BAPE le mandat de tenir une enquête et une consultation publiques portant sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploration et de l'exploitation uranifères au Québec. La commission d'enquête du BAPE sur la filière uranifère québécoise a tenu ses audiences, à travers trois phases distinctes, dans une douzaine de municipalités québécoises, du 20 mai au 15 décembre 2014. Le rapport du BAPE devra être déposé au ministre au plus tard le 20 mai 2015. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

La Société a suivi toutes les séances publiques et a constaté, d'une part, le très grand manque d'intérêt de la population québécoise à l'égard de cette commission d'enquête et, d'autre part, l'encadrement extrêmement rigoureux de tous les aspects de l'industrie uranifère canadienne, tel qu'expliqué et démontré par les experts invités lors des séances du BAPE.

Fermeture du camp Matoush

Le 12 juin 2014, la Société a annoncé qu'elle procédait à la fermeture de son camp Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec. Cette décision fait partie d'un plan de réduction de coûts qu'a dû implanter la Société, en raison du refus du gouvernement du Québec d'accorder le dernier certificat d'autorisation nécessaire pour entamer la phase d'exploration avancée du projet Matoush.

Exploration SeqUr inc.

Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société, le 27 mai 2014, une résolution spéciale a été adoptée permettant aux administrateurs de la Société, au moment jugé opportun, de distribuer aux actionnaires de la Société, en remboursement de la réduction du capital déclaré, les 15 millions d'actions ordinaires que la Société a obtenues de sa filiale SeqUr, le 10 juin 2014, en échange de son option sur le projet uranifère Jasper Lake, constitué de quatre propriétés en Saskatchewan, obtenue de Denison Mines Corp. (« Denison »). Le 12 juin 2014, SeqUr a aussi réalisé un placement privé de 100 000 \$ représentant 5 millions d'actions ordinaires à 0,02 \$ l'action auprès de Sentient Executive GP IV, Limited, (« Sentient IV »), faisant partie du Groupe Sentient, un initié de la Société.

Le 8 janvier 2015, la Société a annoncé qu'elle procédait à la distribution des 15 millions d'actions ordinaires de SeqUr. En raison de cette distribution, SeqUr est devenue un émetteur assujéti au Québec ayant approximativement 790 actionnaires.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Placement privé et transaction

Le 12 juin 2014, la Société a annoncé qu'elle a complété le placement privé de 1,4 million \$ avec Sentient IV. Le placement privé consiste en 28 millions d'actions ordinaires émises au prix de 0,05 \$ l'action.

Avec l'appui de ses actionnaires, la Société a su rétablir sa situation financière au niveau requis pour justifier le maintien de l'inscription de ses actions à la Bourse de Toronto (« TSX »). La Société était sur la liste de surveillance de la TSX depuis le 17 décembre 2013. Le 16 juin 2014, la TSX a complété l'examen des actions ordinaires de la Société en vertu des exigences de maintien de l'inscription et a déterminé qu'elle répondait à toutes les exigences.

Par ailleurs, le 3 novembre 2014, la Société a annoncé qu'elle a donné son consentement à une transaction entre le Groupe Sentient (« Sentient ») et Toro Energy Limited (« Toro »), une compagnie publique australienne ayant des projets d'exploration uranifères en Australie. La transaction porte, entre autres, sur la vente d'une partie importante de la position de Sentient dans la Société et la totalité de sa position dans SeqUr, en échange d'actions de Toro. Après cette transaction, Toro détient 19,79 % du capital social de la Société.

FINANCEMENT

Le 8 mai 2014, la Société a signé une entente avec Sentient IV, faisant partie de Sentient, un initié, qui est une partie liée avec la Société, pour un placement privé totalisant 28 millions d'actions à un prix de 0,05 \$ l'action pour un produit de 1,4 million \$. Ce placement a reçu l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire de la Société (l'« assemblée annuelle ») du 27 mai 2014, et l'approbation des autorités compétentes.

Lors de l'assemblée annuelle, 98,53 % des actionnaires de la Société, présents ou représentés par procuration, ont voté sur une base désintéressée (à l'exclusion de Sentient) en faveur de la résolution spéciale autorisant les administrateurs de la Société à conclure le placement privé.

Le 12 juin 2014, la Société a clôturé ce placement privé de 1,4 million \$ avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier. En lien avec ce financement, la Société a engagé des honoraires et des frais d'émission totalisant 32 366 \$. Le produit du placement est utilisé par la Société, notamment, pour le maintien du projet Matoush et le fonds de roulement. Un montant de 250 000 \$ a été alloué pour l'entente d'option sur le projet Jasper Lake, en Saskatchewan.

D'autre part, le 10 juin 2014, SeqUr a émis 15 millions d'actions ordinaires à la Société en échange de son option sur le projet uranifère Jasper Lake, constitué de quatre propriétés en Saskatchewan.

Lors de l'assemblée annuelle, 99,37 % des actionnaires de la Société, présents ou représentés par procuration, ont voté en faveur de la résolution spéciale autorisant les administrateurs de la Société à procéder à la distribution éventuelle des 15 millions d'actions ordinaires de SeqUr qu'elle détient aux actionnaires de la Société au moment que ses administrateurs jugeront opportun. Le 8 janvier 2015, la Société a procédé à la distribution des 15 000 000 d'actions ordinaires de SeqUr.

De plus, le 12 juin 2014, SeqUr a clôturé un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 5 millions d'actions ordinaires à un prix de 0,02 \$ l'action pour un produit brut de 100 000 \$ et engagé des frais d'émission de 7 500 \$. La Société détient maintenant 75 % de la filiale. Le produit du placement servira pour le fonds de roulement de SeqUr uniquement.

En ce qui concerne SeqUr, il est à noter que son conseil d'administration a adopté une résolution, le 2 juillet 2014, selon laquelle M. Jonathan Lafontaine, administrateur, est nommé président et chef de la direction, et M. Charles Riopel est nommé administrateur sur le conseil d'administration, à titre de représentant de Sentient, en plus des trois autres administrateurs de SeqUr. Par ailleurs, le 2 mars 2015, M. Riopel a démissionné de son poste d'administrateur de SeqUr.

Le 15 janvier 2015, Sentient Executive GP III, Limited (« Sentient III »), faisant partie de Sentient, un initié, qui est une partie liée avec la Société, a exercé son option de convertir en actions ordinaires la totalité de ses 800 000 \$ de billets convertibles de la Société. En accord avec les termes des billets convertibles, un total de 16 877 637 actions, à un prix de 0,0474 \$ l'action, ont été émises, portant ainsi la participation de Sentient dans la Société à 14,02 %.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

ENGAGEMENTS ET ACQUISITIONS DE PROPRIÉTÉS

Le 31 octobre 2014, la Société a donné son consentement à une transaction entre Sentient et Toro, une compagnie publique australienne ayant des projets d'exploration uranifères en Australie. La transaction porte, entre autres, sur la vente d'une partie importante de la position de Sentient dans la Société et sa filiale SeqUr, en échange d'actions de Toro et la cession des engagements suivants de la Société envers Sentient à Toro :

- 14,1 millions \$ de notes convertibles garanties émises par la Société;
- 3 millions \$ d'un prêt garanti d'une hypothèque de premier rang de la Société et le paiement des intérêts sur le prêt a été différé à la date d'échéance du prêt.

Après la transaction, Sentient qui détenait 27,13 % du capital-actions de la Société retient une participation d'environ 7,34 % dans le capital-actions de la Société et détient 800 billets convertibles représentant une somme de 800 000 \$ garantie par une hypothèque sur les actifs de la Société (convertis le 15 janvier 2015).

Entente d'option pour acquérir un intérêt sur le projet Jasper Lake

Le 19 décembre 2014, la Société a annoncé que sa filiale SeqUr et Denison avaient convenu de modifier les termes de l'entente concernant le projet Jasper Lake, situé dans la province de la Saskatchewan, en raison des conditions difficiles du marché. Les nouveaux termes de l'entente permettaient, entre autres, de distribuer les dépenses d'exploration sur une année supplémentaire et de retarder de 12 mois les paiements comptants.

Le 27 février 2015, SeqUr a annoncé qu'elle se désistait finalement de l'entente d'option sur le projet Jasper Lake, toujours en raison des conditions difficiles du marché.

Pour plus de détails sur l'entente initiale conclue entre Denison et la Société, veuillez consulter le communiqué de presse du 17 décembre 2013, disponible sur le site Web de la Société (www.strateco.ca) et pour plus de détails sur l'entente modifiée, veuillez consulter le communiqué de presse du 27 février 2015, disponible sur le site Web de SeqUr (www.sequr.ca).

TRAVAUX D'EXPLORATION

Ressources – Personne qualifiée : M. Jean-Pierre Lachance, vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés de la Société remplit les conditions et est reconnu comme une personne qualifiée selon les dispositions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, c. V-1.1, r.15*. M. Lachance a supervisé l'établissement des renseignements constituant le fondement de l'information technique et a approuvé l'information. M. Lachance a vérifié les données, notamment les données d'échantillonnage, d'analyse et d'essai sur lesquelles reposent les renseignements ou opinions contenus dans l'information écrite ci-après, en utilisant un processus lui permettant de confirmer que les données ont été produites selon les procédés appropriés, qu'elles ont été correctement transcrites à partir de la source originale et qu'elles peuvent être utilisées.

Les protocoles d'assurance de la qualité et de contrôle sont décrits en détail à l'annexe A de la notice annuelle 2014 déposée sur SEDAR. Cette annexe présente une description technique des procédures analytiques, des méthodes d'échantillonnage, des protocoles d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité mis en œuvre dans le cadre du programme d'exploration. Cette description technique peut aussi être consultée sur le site Web de la Société à www.strateco.ca dans la section « Assurance et contrôle de la qualité - QA/QC ».

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

PROJET MATOUSH (QUÉBEC)

(Composé des propriétés Matoush, Matoush Extension, Eclat et Pacific-Bay-Matoush)

Le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec à environ 275 km au nord de Chibougamau, est constitué des propriétés Matoush, Matoush Extension et Eclat, toutes détenues à 100 % et de la propriété Pacific Bay-Matoush sur laquelle la Société a un intérêt indivis de 60 %. Le projet Matoush comprend actuellement 540 titres miniers sur une superficie totalisant 28 652 hectares (286 km²).

Les délais et circonstances entourant l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC pour la phase d'exploration souterraine ont entraîné l'arrêt des travaux d'exploration du projet Matoush. La Société a d'ailleurs pris la décision de fermer le camp Matoush de manière à réduire les coûts d'opérations.

D'ailleurs, dans le cadre de la fermeture du camp Matoush, les carottes minéralisées à teneur moyenne et élevée ont été sélectionnées, groupées et classées dans quatre différents conteneurs barrés et soudés. Plus de 920 boîtes de carottes ont été déplacées et classées. Cet exercice, qui s'est déroulé entre le 13 et le 29 août 2014, a été effectué sous la supervision d'un géologue du projet assisté de deux Cris de Mistissini. Cette opération avait pour but de sécuriser et classer les carottes de chacune des zones minéralisées du projet Matoush afin d'en faciliter l'accès le moment venu. La fermeture du camp Matoush s'est faite dans le respect de l'environnement et de la santé des populations.

PROJET JASPER LAKE (SASKATCHEWAN)

(Composé des propriétés Jasper Lake, Minor Bay, Ahenakew Lake et North Wedge)

Le projet Jasper Lake, situé dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, est constitué des propriétés Jasper Lake, Minor Bay, Ahenakew Lake et North Wedge. Il comprend actuellement neuf titres miniers sur une superficie totalisant 22 026 hectares (220 km²). La Société a été l'opérateur du projet durant la période d'option jusqu'à ce qu'elle transfère, le 10 juin 2014, son option sur le projet Jasper Lake à SeqUr (voir section *Engagements et acquisitions de propriétés*).

Le projet Jasper Lake est stratégiquement localisé dans la partie est du bassin d'Athabasca en Saskatchewan, chevauchant à la fois des grès d'Athabasca et le socle du domaine de Wollaston. Les titres miniers actifs occupent une position enviable; ils sont localisés près de gisements uranifères prolifiques, dont Cigar Lake et Rabbit Lake qui se trouvent à moins de 12 km des limites du projet. L'accès à la propriété est facilité par la route provinciale 905 qui relie La Ronge à Points North, dans le nord de la Saskatchewan.

Au cours de l'année 2014, les efforts d'exploration sur le terrain ont été concentrés sur la propriété North Wedge. Deux forages y ont été effectués au mois de février, pour un total de 402 mètres. Le rapport des travaux statutaires, relativement à ces deux sondages, a été complété et déposé auprès des autorités en Saskatchewan par la Société. Outre le fait qu'il n'y ait pas eu de minéralisation significative intersectée, ce court programme de forage s'est avéré un succès technique, notamment en raison de l'interprétation appropriée des structures ainsi que des lithologies. Un budget de 125 000 \$ a été alloué pour ces travaux.

D'autre part, l'équipe de géologie a compilé des données géologiques et géophysiques des travaux antérieurs complétés sur les quatre propriétés du projet Jasper Lake, en vue de déterminer adéquatement la logistique et les types de levés aéroportés les plus efficaces et précis à être éventuellement complétés sur l'ensemble du projet.

SeqUr a évalué différents scénarios de financement en vue, notamment, de la réalisation des travaux d'exploration sur le projet Jasper Lake.

Par ailleurs, en raison des conditions de marché difficiles, SeqUr a annoncé, le 27 février 2015, qu'elle se désistait de l'entente d'option sur le projet Jasper Lake.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

PERMIS ET AUTORISATIONS

PROCÉDURES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

Depuis le début du projet Matoush, en 2006, la Société a travaillé sans relâche pour passer à travers un long processus visant à répondre aux normes en vigueur et satisfaire la réglementation provinciale et fédérale en ce qui a trait aux projets uranifères. Subséquemment à la réalisation de nombreuses études environnementales, sociales, économiques et techniques, la Société a finalement obtenu les autorisations du ministre fédéral de l'Environnement, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN »), en octobre 2012, ainsi qu'une recommandation positive du comité d'évaluation provinciale pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. De plus, depuis le début du processus d'autorisation, la Société a obtenu, au niveau provincial seulement, plus d'une vingtaine d'attestations, de certificats, d'autorisations et de baux.

La Société a entamé des procédures judiciaires, en janvier 2013, dans le but d'obtenir le certificat d'autorisation du précédent MDDEFP nécessaire pour commencer le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. Toutes les procédures judiciaires précédant l'année 2014 sont décrites dans les rapports trimestriels et le rapport annuel précédents de même que dans la section « *Le projet Matoush – Procédures judiciaires* » du site Web de la Société.

Rappelons que la Société a déposé à la Cour supérieure du Québec, le 5 décembre 2013, une requête en nullité visant la nullité de la décision du ministre du MDDELCC, rendue le 7 novembre 2013, refusant l'émission du certificat d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. Le 10 janvier 2014, une requête a été déposée par le procureur général du gouvernement du Québec pour une gestion particulière de l'instance sur la requête en nullité afin de permettre la gestion efficace des procédures et d'en faciliter la résolution en désignant un juge responsable d'assurer le bon déroulement de l'instance. La requête a été entendue par le juge en chef associé, le 5 février 2014. L'honorable juge Danielle Blondin a alors été nommée pour entendre la requête en nullité de la Société.

Par ailleurs, le 24 décembre 2013, les Cris ont fait une demande d'intervention dans la requête en nullité de la Société. Le 20 février 2014, une audience a été tenue sur le type et l'étendue de l'intervention des Cris. L'honorable juge Danielle Blondin a pris en délibéré la participation des Cris et a rendu son jugement en juillet 2014; celui-ci autorisait l'intervention des Cris pour toutes les questions en litige et à toutes les étapes du litige.

À la suite d'une décision du conseil d'administration de la Société, la requête en nullité a été abandonnée et remplacée par une nouvelle procédure judiciaire. En effet, le 11 décembre 2014, la Société a réclamé 189 987 663 \$ au gouvernement du Québec dans une requête introductive d'instance déposée à la Cour supérieure du Québec. La Société réclame des dommages pour la perte de ses investissements dans le projet Matoush suite aux agissements fautifs du ministre du MDDELCC et du gouvernement du Québec.

De 2006 à 2012, la Société a investi 20 millions \$ par année, en moyenne, dans le projet Matoush en tenant pour acquis que le gouvernement allait respecter ses propres lois. Dans son action en justice, la Société reproche, entre autres, au gouvernement de l'avoir encouragé à investir au Québec pour ensuite changer de cap de manière cavalière en annonçant un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium, en mars 2013, et finalement en refusant d'autoriser l'exploration avancée du projet Matoush sur une base fautive et arbitraire. La Société a été placée dans une situation où il est devenu illusoire pour elle d'intéresser des investisseurs dans le projet Matoush; elle a dû fermer le camp Matoush, occasionnant des pertes d'emplois permanents et; elle a perdu toute possibilité réelle de jouir de ses claims et des investissements qu'elle a faits dans le projet Matoush. La requête introductive d'instance est disponible sur le site Web de la Société au www.strateco.ca.

Pour l'aiguiller dans cette démarche judiciaire, la Société a retenu les services du cabinet d'avocats Irving Mitchell Kalichman, dont la compétence dans ce type de litige est hautement reconnue.

La Société entend continuer à défendre vigoureusement l'intérêt de ses actionnaires qui ont investi plus de 144 millions \$ dans le projet uranifère Matoush.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE SUR LA FILIÈRE URANIFÈRE QUÉBÉCOISE

Le 3 mars 2014, l'ancien ministre du MDDEFP donnait le mandat au BAPE de tenir une commission d'enquête sur les enjeux de la filière uranifère québécoise. Le mandat de la commission a débuté le 20 mai 2014 pour une durée maximale d'un an. Le rapport du BAPE devra être déposé au ministre du MDDELCC au plus tard le 20 mai 2015. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Dans le cadre de cette commission d'enquête, une étude sur les enjeux de la filière uranifère avait été commandée. *L'Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium sur le territoire québécois*, préparée par Diversification de l'exploration minérale au Québec (« DIVEX »), a été rendue publique le 16 avril 2014. Celle-ci indique, entre autres, que les risques potentiels d'impact sur l'environnement et la santé, associés à l'exploitation de l'uranium, « peuvent être réduits par l'application de mécanismes de gestion environnementale » et que les « lois et règlements en place au Québec et au Canada visant les aspects environnementaux et de radioprotection sont reconnus comme exemplaires à l'échelle internationale et se basent sur des concepts scientifiques démontrés. Leur respect et leur application demeurent le meilleur outil pour réduire les impacts potentiels de l'exploration et de l'exploitation des ressources uranifères au Québec ». L'étude, réalisée par DIVEX, est disponible sur le site Web du BAPE à l'adresse suivante : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/uranium-enjeux/documents/PR3.pdf>.

Le 20 mai 2014, la Société a mis en demeure le BAPE de récuser le président de la commission d'enquête, M. Louis-Gilles Francoeur, en raison notamment de sa partialité et de son manque de légitimité pour présider les travaux. La Société demandait également au gouvernement de mettre un terme à la commission d'enquête en raison de son inutilité et du fait que son mandat comprend le territoire conventionné de la Baie-James alors que la *Loi sur la qualité de l'environnement* exclut explicitement ce territoire de la juridiction du BAPE.

Le BAPE a entamé la première phase de son mandat le 20 mai 2014. Cette phase de préconsultation, qui a pris fin le 23 juin 2014, a permis au BAPE, à travers la tournée d'une douzaine de municipalités et communautés québécoises, « de recueillir les préoccupations de la population afin d'ajuster sa stratégie d'enquête » (BAPE, 6 mai 2014).

La seconde phase de questionnement et d'information s'est déroulée du 3 au 25 septembre 2014 à Mistissini, Québec, Wendake et Kangiqsualujuaq. Elle a permis « à la commission et aux participants d'approfondir les enjeux qui sont l'objet de l'enquête sur cette filière, en présence d'experts et de personnes-ressources des ministères et des organismes, dans le cadre d'ateliers thématiques » (BAPE, 6 mai 2014).

Bien qu'aucun membre de l'équipe de la Société n'ait été invité à participer à cette phase à titre d'expert du projet uranifère le plus avancé au Québec, la Société a suivi toutes les séances publiques et a constaté que très peu de personnes ont assisté aux séances de la deuxième phase du BAPE, alors que les discussions portaient sur les faits de l'industrie uranifère, contrairement à la première phase du BAPE lors de laquelle un plus grand nombre de personnes ont participé pour exprimer leurs points de vue personnels et leurs questionnements. De nombreux experts ont présenté les divers enjeux de l'industrie uranifère et ont répondu aux questions des commissaires.

La troisième et dernière phase de la commission d'enquête, soit la phase de présentation des mémoires, s'est déroulée du 10 novembre au 15 décembre 2014. Celle-ci était « consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission » (BAPE, 7 octobre 2014). Le président et chef de la direction de la Société, M. Guy Hébert, a été invité par la Fédération des chambres de commerce du Québec à répondre aux questions des commissaires lors de la présentation de leur mémoire. D'autres employés de la Société et personnes concernées ont transmis un mémoire au BAPE témoignant de leur appui à la filière uranifère québécoise.

Environ 250 mémoires déposés dans le cadre du BAPE sur la filière uranifère peuvent être consultés sur le site Web du BAPE. Parmi ceux-ci, plusieurs personnes, professionnels et organismes se sont prononcés, avec un argumentaire propre et unique, en faveur de la filière uranifère québécoise. Toutes les séances de la commission d'enquête sont disponibles sur le site Web du BAPE : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/uranium-enjeux/index.htm>.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

INGÉNIERIE

Le 12 juin 2014, la Société a annoncé la fermeture du camp Matoush. Cette décision fait partie d'un plan de réduction de coûts qu'a dû implanter la Société en raison du refus du gouvernement du Québec d'accorder le dernier certificat d'autorisation nécessaire pour entamer la phase d'exploration avancée du projet Matoush.

Le camp Matoush était en veille depuis plus d'un an, soit depuis l'annonce, le 28 mars 2013, d'un moratoire et de la commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise.

Les dommages découlant de la fermeture du camp Matoush et des coûts reliés à une éventuelle réouverture s'ajoutent aux dommages subis par la Société et ses actionnaires à la suite du refus du gouvernement du Québec d'émettre le certificat d'autorisation. La Société a réalisé la vente de ses bâtiments, infrastructures et équipements pour une valeur de 1 061 352 \$ et a réalisé des travaux de réhabilitation et de restauration.

La fermeture du camp Matoush s'est faite dans le respect de l'environnement et de la santé des populations, tel que prôné par la Société depuis le début du projet Matoush, en 2006.

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES INVESTISSEURS

Le délai pour l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC a obligé la Société à opérer à effectifs réduits; pour l'instant, la Société n'a plus de personnel dans les communautés locales. Cependant, les échanges avec des membres de la communauté crie de Mistissini et de la communauté jamésienne démontrent que les relations de longue date perdurent. La Société demeure disponible et ouverte au dialogue et pour renseigner les communautés locales.

D'autre part, les séances de la commission d'enquête du BAPE sur la filière uranifère, qui ont eu lieu du 20 mai au 15 décembre 2014, ont suscité un engouement médiatique dont a su profiter la Société. En effet, le président et chef de la direction de la Société, M. Guy Hébert, a multiplié les entrevues dans les médias pour expliquer et rappeler à la classe politique, aux communautés locales et au public en général la situation du projet Matoush.

Par ailleurs, la Société a tenu son assemblée annuelle, le 27 mai 2014, à Montréal. Celle-ci a notamment permis de procéder à l'élection de chacun des administrateurs de la Société, à la nomination de l'auditeur et à l'adoption de deux résolutions spéciales détaillées dans la section « financement » du présent rapport.

Chacun des membres du conseil d'administration de la Société a été réélu. Le conseil est composé de messieurs Marcel Bergeron, Paul-Henri Couture, Robert Desjardins, Guy Hébert, Jean-Pierre Lachance, Henri Lanctôt, Jean-Guy Masse et Charles Riopel.

En ce qui a trait à la nomination de l'auditeur, l'assemblée a nommé PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. et a autorisé les administrateurs à fixer sa rémunération.

Le 2 mars 2015, la Société a annoncé la démission de M. Charles Riopel à titre d'administrateur. M. Riopel était le représentant de Sentient sur le conseil d'administration. La participation majoritaire de Sentient dans la Société a été cédée, le 31 octobre 2014, à la société uranifère australienne Toro.

La Société continue de répondre quotidiennement aux questions du public et des actionnaires. Toutes les nouvelles publiques relatives au projet Matoush sont divulguées sur le site Web de la Société (www.strateco.ca).

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

EXPLORATION SEQR INC.

Depuis que la Société a transféré son option sur le projet Jasper Lake à SeqUr, le 10 juin 2014, et a procédé à la distribution des actions de SeqUr, le 8 janvier 2015, SeqUr est devenue une société indépendante et un émetteur assujéti au Québec. La Société continue d'offrir à SeqUr des services administratifs et légaux ainsi qu'un support pour les travaux d'exploration, ce qui permet aux deux sociétés de réduire les frais généraux d'administration.

POURSUITES JUDICIAIRES

Aussi longtemps que nécessaire, la Société concentrera ses efforts sur la requête introductive d'instance par laquelle elle réclame des dommages pour la perte de ses investissements dans le projet Matoush. La Société continuera d'informer les investisseurs sur les procédures judiciaires en cours.

COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE SUR LA FILIÈRE URANIFÈRE QUÉBÉCOISE

La Société attend avec impatience le rapport du BAPE qui doit être déposé au ministre au plus tard le 20 mai 2015 et rendu public par celui-ci dans les 60 jours suivants. Bien que la Société n'ait pas été invitée à prendre part à cette commission d'enquête du BAPE, elle entend réagir et commenter le rapport final en raison de sa nature et de son éventuel impact sur la filière uranifère québécoise et l'ensemble de l'industrie minière.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET DE MAINTIEN DU CAMP MATOUSH

Frais d'exploration et d'évaluation et de maintien du camp Matoush pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Matoush		Eclat	Pacific Bay- Matoush		Mistassini	Projet Jasper Lake	Total
	Matoush	Extension		Matoush				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Additions								
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	584 512	1 504	1 729	2 622	405	118 314	709 086	
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	548 448	-	-	-	-	-	548 448	
Forages	1 208	-	-	-	-	128 636	129 844	
Transport et carburant	235 204	-	-	-	-	28 375	263 579	
Service de premiers soins	2 655	-	-	-	-	112	2 767	
Laboratoires et analyses	-	-	-	-	-	5 922	5 922	
Déplacement et hébergement	26 503	-	-	92	-	7 730	34 325	
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	(142 381)	-	-	-	-	-	(142 381)	
Fournitures et location d'équipement	66 865	-	-	-	-	1 512	68 377	
Frais généraux	79 219	1 843	838	3 910	1 573	686	88 069	
Environnement	26 519	-	-	-	-	72	26 591	
	1 428 752	3 347	2 567	6 624	1 978	291 359	1 734 627	
Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	1 478 394	-	-	-	-	-	1 478 394	
	2 907 146	3 347	2 567	6 624	1 978	291 359	3 213 021	
Dépréciation	-	-	-	-	-	(291 359)	(291 359)	
Frais d'exploration et d'évaluation présentés à l'état des résultats	(2 907 146)	(3 347)	(2 567)	(6 624)	(1 978)	-	(2 921 662)	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	-	-	-	-

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour l'exercice clos le 31 décembre 2013	Matoush		Eclat	Pacific Bay-		Total
	Matoush	Extension		Matoush	Mistassini	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	67 814 685	663 891	4 397 255	1 881 763	961 160	75 718 754
Additions						
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	1 224 210	4 510	8 173	3 922	1 106	1 241 921
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	997 766	-	-	-	-	997 766
Forages	187 089	953	1 234	529	-	189 805
Transport et carburant	165 354	-	-	-	-	165 354
Service de premiers soins	137 377	-	-	-	-	137 377
Déplacement et hébergement	43 399	-	-	-	-	43 399
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	315 573	-	-	-	-	315 573
Fournitures et location d'équipement	263 514	-	-	-	-	263 514
Entretien d'équipements mobiles	6 745	-	-	-	-	6 745
Frais généraux	205 566	1 488	512	1 576	962	210 104
Environnement	43 310	-	-	-	-	43 310
Amortissement des immobilisations corporelles	358 181	-	-	-	-	358 181
	3 948 084	6 951	9 919	6 027	2 068	3 973 049
Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	1 031 370	(2 855)	(3 917)	3 566	1 160	1 029 324
	4 979 454	4 096	6 002	9 593	3 228	5 002 373
Dépréciation	(68 748 195)	(667 072)	(4 403 017)	(1 883 727)	(961 664)	(76 663 675)
Frais d'exploration et d'évaluation présentés à l'état des résultats	(4 045 944)	(915)	(240)	(7 629)	(2 724)	(4 057 452)
Variation nette	(67 814 685)	(663 891)	(4 397 255)	(1 881 763)	(961 160)	(75 718 754)
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	-	-

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 décembre :

	2014	2013	2012
	\$	\$	\$
Revenus financiers	11 535	21 733	68 339
Dépenses			
Frais de propriétés minières	(39 507)	(4 774)	-
Frais d'exploration et d'évaluation et de maintien du camp			
Matoush – net des revenus d'hébergement du camp	(2 733 469)	(4 097 209)	(11 668)
Frais généraux et administratifs	(1 759 867)	(1 342 562)	(2 029 263)
Rémunération à base d'actions	-	-	(225 273)
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer	(3 214 412)	(2 602 070)	(2 096 092)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(5 664)	(31 091)
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(301 282)	(316 846)	(153 459)
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	(641 359)	(87 241 070)	-
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente	(10 000)	(30 000)	-
Gain sur échange de billets convertibles	-	5 125 105	-
Gain sur la cession de propriétés minières	-	119 203	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	587	9 494	-
Gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers	713 399	-	-
Recouvrement d'impôts sur les résultats (charge)	(608 570)	11 031 974	53 394
Perte nette	(8 582 945)	(79 332 686)	(4 425 113)
Perte nette de base et diluée par action	(0,04)	(0,46)	(0,03)
Au :			
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	\$	\$	\$
Actif total	2 848 654	6 292 197	95 468 766
Passif financier non courant			
Obligations découlant des contrats de location-financement	-	-	15 426
Prêts à payer	-	2 981 941	-
Billets convertibles	9 263 674	6 151 853	8 958 647
	9 263 674	9 133 794	8 974 073

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La perte nette a diminué pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, pour les raisons suivantes :

Une dépréciation de propriétés minières et de frais d'exploration et d'évaluation reportés de 641 359 \$ a été enregistrée pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 puisque SeqUr ne possède pas les liquidités nécessaires pour engager les dépenses prévues à l'entente avec Denison concernant le projet Jasper Lake entraînant l'annonce, le 27 février 2015, du désistement de SeqUr de cette entente avec Denison. Concernant l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société avait déprécié ses propriétés minières, les frais d'exploration et d'évaluation reportés afférents au projet Matoush et les immobilisations corporelles pour un total de 87 241 070 \$ au 31 mars 2013.

La baisse importante du recouvrement d'impôts sur les résultats, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement au même exercice en 2013, est attribuable, en partie, à la dépréciation discutée ci-haut enregistrée au 31 mars 2013. Cette dépréciation avait eu pour impact d'éliminer entièrement le passif d'impôts différés et un recouvrement d'impôts différés correspondant avait été constaté.

Aucun gain sur échange de billets convertibles n'a été réalisé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, alors qu'un montant de 5 125 105 \$ avait été comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ce gain provenait de la réévaluation des billets convertibles à la suite des modifications apportées à la convention des billets convertibles qui reportait, entre autres, de février 2015 à février 2016, l'échéance de ces billets.

Depuis l'enregistrement, au 31 mars 2013, de la dépréciation discutée ci-haut, la Société présente tous ses frais d'exploration et d'évaluation reliés au projet Matoush à l'état consolidé des résultats. Le total de ces frais représente, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, un montant net des crédits d'impôt et du revenu d'hébergement, de 2 733 469 \$, comparativement à un montant de 4 097 209 \$ en 2013. La baisse des activités au camp Matoush ainsi que sa fermeture en 2014 expliquent la baisse des frais d'exploration et d'évaluation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. De plus, il faut mentionner qu'un montant de 267 750 \$, relatif à un revenu d'hébergement du camp Matoush, a été constaté en réduction des frais d'exploration et d'évaluation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et que des crédits d'impôt nets de 1 478 394 \$ se sont ajoutés aux frais d'exploration et d'évaluation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à un montant de 1 493 369 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Lors de la fermeture du camp Matoush, la Société a disposé de tous ses bâtiments, infrastructures et équipements liés au camp Matoush. Les acquéreurs de ces actifs ont assumé certains travaux liés à la mise hors service de ces actifs résultant en un gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers de 713 399 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer est en croissance principalement en raison de la désactualisation relative aux billets convertibles qui augmente lorsqu'on s'approche de la date d'échéance des passifs financiers.

L'augmentation des dépenses de salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, découle des activités discutées à la section « Permis et Autorisations » du présent rapport de gestion, ce qui exige des honoraires pour services professionnels supérieurs. De plus, les tâches exécutées par les employés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont davantage de natures administratives comparativement à des tâches liées à l'exploration et l'évaluation pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

POLITIQUE SUR LES DIVIDENDES

Depuis sa constitution en société, la Société n'a jamais versé de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Il est peu probable que des dividendes en espèces soient versés dans un futur proche.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement négatif de la Société s'élevait à 4 219 750 \$ au 31 décembre 2014 (fonds de roulement positif de 362 496 \$ au 31 décembre 2013), incluant la trésorerie de 606 240 \$. Ce fonds de roulement comprend 1 880 448 \$ en crédits d'impôt à recevoir au 31 décembre 2014 (1 080 864 \$ au 31 décembre 2013), ainsi que des provisions de 3 200 000 \$ au 31 décembre 2014 (1 830 000 \$ au 31 décembre 2013). La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Un montant de 3 124 113 \$ a été utilisé pour les activités d'exploitation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (2 216 562 \$ pour la même période en 2013). L'augmentation des fonds utilisés provient, en partie, de la diminution généralisée de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, expliquée principalement par la modification majeure des opérations de la Société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, étant donné son incapacité à pouvoir mener son programme d'exploration souterraine du projet Matoush, ce qui avait causé une hausse des crédettes et charges à payer, une utilisation des fournitures d'exploration et une baisse des taxes de vente à recevoir, des frais payés d'avance et autres débiteurs.

Les activités d'investissement de la Société correspondent principalement aux fonds utilisés pour des travaux d'exploration et d'évaluation effectués en Saskatchewan, dont le détail est divulgué aux tableaux « Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration » du présent rapport de gestion. En addition, la Société a utilisé des fonds pour les propriétés minières du projet Jasper Lake, en Saskatchewan, et elle a, par contre, encaissé le produit de la cession d'actifs du camp Matoush, au Québec.

Les activités de financement de la Société, qui ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, comprennent, d'abord, la clôture d'un placement privé de 1 400 000 \$, sans l'entremise d'un courtier, le 12 juin 2014, avec Sentient IV qui est une partie liée avec la Société. De plus, SeqUr a clôturé un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, pour l'émission d'actions ordinaires totalisant un produit brut de 100 000 \$. La Société a émis un total de 4 759 620 actions ordinaires, pour un montant total de 225 206 \$, pour le paiement des intérêts trimestriels du prêt de 3 000 000 \$, consenti le 20 décembre 2013 par Sentient IV.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres. Les montants ont été établis conformément aux IFRS et sont en dollars canadiens.

	31 déc. 2014 (v)	30 sept. 2014 (iv)	30 juin 2014 (ii)	31 mars 2014 (ii)	31 déc. 2013 (ii, iii)	30 sept. 2013 (ii)	30 juin 2013 (ii)	31 mars 2013 (i)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits totaux	3 143	3 276	1 590	3 526	14 872	1 838	1 497	3 526
Résultat (perte) net(te)	(4 095 776)	(1 049 684)	(1 775 875)	(1 661 610)	1 601 649	(1 865 682)	(1 843 216)	(77 225 437)
Résultat (perte) net(te), attribuable aux actionnaires de la société mère, de base et dilué(e) par action	(0,018)	(0,005)	(0,009)	(0,009)	0,009	(0,011)	(0,011)	(0,460)

- (i) La perte nette résulte de la dépréciation au montant de 87 241 070 \$ des propriétés minières de la Société, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles ainsi que du recouvrement d'impôts différés au montant de 11 038 464 \$.
- (ii) La perte nette plus élevée est attribuable à la présentation, depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non financiers de la Société, de tous les frais d'exploration et d'évaluation reliés au projet Matoush à l'état des résultats et ces frais représentent un montant de 808 746 \$, 811 398 \$ et 2 391 156 \$ pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2013, le 30 septembre 2013 et le 31 décembre 2013 respectivement, ainsi qu'un montant de 606 844 \$ et 491 411 \$ pour les périodes de trois mois closes le 31 mars 2014 et le 30 juin 2014 respectivement.
- (iii) Le résultat net résulte principalement d'un gain sur l'échange de billets convertibles au montant de 5 125 105 \$.
- (iv) La perte nette inférieure est attribuable, en partie, à un revenu d'hébergement réalisé au camp Matoush pour un montant de 267 750 \$ constatés dans les frais d'exploration et d'évaluation et finalement, au gain dégagé, au montant de 186 466 \$, sur la cession d'actifs du camp Matoush.
- (v) La perte nette supérieure résulte, en partie, de la dépréciation au montant de 641 359 \$ de propriétés minières et des frais d'exploration et d'évaluation reportés du projet Jasper Lake de SeqUr, d'un gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers de 526 933 \$ et d'un ajustement du crédit de droits miniers remboursable pour perte au montant de 655 717 \$ à la suite d'une entente avec l'autorité fiscale. Finalement, la Société a ajusté sa provision concernant les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, pour les exercices clos les 31 décembre 2009 à 2012, d'un montant de 1 478 394 \$. La Société a divulgué l'incertitude et sa position relative à l'évolution de la provision concernant les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources dans les états financiers au 31 décembre 2014, à la note 4 « Jugements, estimations et hypothèses : Positions fiscales incertaines ».

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

QUATRIÈME TRIMESTRE

	2014	2013
	\$	\$
Revenus financiers	3 143	14 872
Dépenses		
Frais de propriétés minières	(4 569)	(1 519)
Frais d'exploration et d'évaluation et de maintien du camp Matoush – net des revenus d'hébergement du camp	(1 670 913)	(2 477 065)
Salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau	(647 631)	(333 090)
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service des immobilisations corporelles et aux prêts à payer	(921 529)	(640 103)
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(74 721)	(88 699)
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	(641 359)	-
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente	(10 000)	(30 000)
Gain sur échange de billets convertibles	-	5 125 105
Gain sur la cession de propriétés minières	-	119 203
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	587	6 451
Gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers	526 933	-
Charge d'impôts sur les résultats	(655 717)	(93 506)
Résultat (perte) net(te)	(4 095 776)	1 601 649
Résultat (perte) net(te) de base et dilué(e) par action	(0,018)	0,009

La Société a enregistré une perte nette, pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, comparativement au résultat net enregistré pour la même période l'an dernier, en raison de :

- la présence, en 2013, d'un gain sur échange de billets convertibles au montant de 5 125 105 \$, qui provenait de la réévaluation des billets convertibles à la suite des modifications apportées à la convention des billets convertibles ce qui reportait, entre autres, de février 2015 à février 2016, l'échéance de ces billets;
- la diminution des frais d'exploration et d'évaluation expliquée par la baisse des activités au camp Matoush ainsi que sa fermeture à la fin 2014. De plus, une provision pour des crédits d'impôt au montant de 1 478 394 \$ s'est ajoutée aux frais d'exploration et d'évaluation pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, comparativement à un montant de 1 830 000 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2013;
- la dépréciation de propriétés minières et de frais d'exploration et d'évaluation reportés de 641 359 \$, en 2014, puisque SeqUr ne possède pas les liquidités nécessaires afin de respecter l'entente d'option avec Denison concernant le projet Jasper Lake ainsi que le désistement de cette entente par SeqUr, annoncé le 27 février 2015;
- la hausse de la charge d'impôts sur les résultats de 562 000 \$, en 2014, principalement causée par un ajustement du crédit de droits miniers remboursable pour pertes à la suite d'une entente avec l'autorité fiscale;
- la comptabilisation, en 2014, d'un gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers de 526 933 \$ causée par les travaux, liés à la mise hors service d'actifs, assumés par les acquéreurs des actifs disposés lors de la fermeture du camp Matoush;
- l'augmentation des dépenses de salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau qui découle de la hausse des honoraires professionnels liés aux procédures judiciaires ainsi que davantage de tâches de nature administratives exécutées par les employés de la Société comparativement à des tâches liées à l'exploration et l'évaluation;
- la croissance de la charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer, principalement en raison de la désactualisation relative aux billets convertibles qui augmente lorsqu'on s'approche de la date d'échéance des passifs financiers.

L'élément significatif affectant les flux de trésorerie au quatrième trimestre a été la réception de 449 538 \$ lié à la disposition d'actifs lors de la fermeture du camp Matoush.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Obligations contractuelles	Paiements exigibles par période			
	Moins d'un exercice	Du 1 ^{er} au 3 ^e exercice	Du 4 ^e et 5 ^e exercices	Au-delà du 5 ^e exercice
	\$	\$	\$	\$
Billets convertibles	-	14 905 000	-	-
Prêts à payer	3 375 000	-	-	-
Locations-exploitation	66 000	-	-	-
Total des obligations contractuelles	3 441 000	14 905 000	-	-

Tant que l'entente d'option dans le projet Jasper Lake est en vigueur, SeqUr est responsable d'engager des dépenses éligibles ou d'acquitter les frais de renouvellement des titres de propriétés pour maintenir ceux-ci en règle, ce qui représente un montant minimal de 144 735 \$ avant le 31 décembre 2015.

La CCSN a assorti, entre autres, la licence obtenue le 16 octobre 2012 d'une condition à respecter avant d'entreprendre les travaux prévoyant que la Société devra déposer en fiducie, seulement si la Société débute les travaux, une garantie financière de l'ordre de 6 000 000 \$ pour la réhabilitation du site.

ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

BBH GÉO-MANAGEMENT INC.

La Société et sa filiale SeqUr ont renouvelé une entente de services, effective le 1^{er} août 2014 et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015, avec BBH, une société liée dont un dirigeant et administrateur, monsieur Guy Hébert, est également dirigeant et administrateur de la Société et administrateur de la filiale. Aux termes de cette entente, BBH fournit certains services à la Société et sa filiale.

Les frais et les coûts qui sont facturés à la Société et sa filiale par BBH couvrent notamment les services suivants :

- utilisation des locaux et des équipements de BBH pour un montant mensuel de 5 500 \$ qui sera révisé au 1^{er} août 2015;
- comptabilité;
- services de consultation, y compris dans le domaine géologique.

Le conseil d'administration de la Société et de sa filiale ont approuvé l'entente de services avec BBH en l'absence de monsieur Guy Hébert. Les honoraires versés par la Société et sa filiale à BBH pour le personnel de BBH sont équivalents à la rémunération qui serait autrement payée par la Société et sa filiale à une tierce partie non liée dans l'industrie.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

La Société et sa filiale ont effectué les transactions suivantes auprès de BBH :

	2014	2013
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées dans les frais d'exploration et d'évaluation reportés		
Honoraires	43 000	355 000
À l'état des résultats		
Honoraires professionnels	209 000	223 000
Honoraires pour frais d'exploration et d'évaluation et de maintien du camp		
Matoush	352 000	395 000
Dépenses de bureau	66 000	66 000
Intérêts chargés sur les soldes en souffrance	-	13 500

Au 31 décembre 2014, les créiteurs et les charges à payer comprennent un montant de 29 000 \$ (71 000 \$ au 31 décembre 2013) à payer aux parties liées. Les honoraires chargés par BBH pour les services rendus à la Société et sa filiale par les employés de BBH incluent une prime de 1,85 pour couvrir les avantages sociaux et autres risques assumés par BBH à titre d'employeur. Les factures de BBH sont payables sur réception et portent intérêt à un taux de 5 % l'an.

Toutefois en respectant la clause de non-sollicitation prévue à l'entente de services avec BBH, la Société a pris en considération que lors de l'émission de la licence ou d'autres événements, elle devrait engager des frais et des honoraires pour la sollicitation et l'engagement de personnel, pour la gestion de ses affaires et la réalisation de ses programmes d'exploration et de développement miniers. Ainsi, la Société a convenu d'une entente de transfert de personnel avec BBH, le 8 novembre 2011, effective le 1^{er} août 2011 (« entente de transfert »).

Cette entente de transfert prévoit, entre autres, que BBH serait en droit de réclamer des honoraires pour le transfert des employés permanents de BBH à la Société. Dans l'entente de transfert, la Société s'oblige et s'engage à payer BBH pour le transfert de chaque employé permanent, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction auprès de la Société, un honoraire calculé selon un pourcentage de leur rémunération de base payable par la Société.

L'entente de transfert prévoit le transfert éventuel de certains employés permanents de BBH qui pourraient éventuellement devenir des employés de la Société, mais qui sont encore, en date du 18 mars 2015, des employés de BBH.

SENTIENT ET TORO

À la suite des transactions, en 2013, décrites aux notes 10 et 13, dans les états financiers consolidés du 31 décembre 2014, Sentient exerce une influence notable sur la Société et est donc une partie liée. Les ententes et les transactions avec Sentient sont divulguées dans les états financiers consolidés du 31 décembre 2014 et ne sont donc pas reproduites dans cette section.

Le 3 novembre 2014, la Société a annoncé qu'elle a donné son consentement à une transaction entre Sentient et Toro. La transaction porte, entre autres, sur la vente d'une partie importante de la position de Sentient dans la Société et la totalité de sa position dans SeqUr, en échange d'actions de Toro.

Toro a acquis de Sentient 43 millions d'actions ordinaires de la Société, 14,1 millions \$ de billets convertibles garantis émis par la Société, 3 millions \$ d'un prêt garanti d'une hypothèque de premier rang de la Société et 5 millions d'actions ordinaires de SeqUr.

Après la transaction, Sentient, qui détenait 27,13 % du capital social de la Société, retient une participation de 7,34 % dans le capital social de la Société et détient 800 billets convertibles, représentant une somme de 800 000 \$ garantie par une hypothèque sur les actifs de la Société.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Le 15 janvier 2015, Sentient a exercé son option de convertir en actions ordinaires la totalité de ses 800 000 \$ de billets convertibles de la Société. En accord avec les termes des billets convertibles, un total de 16 877 637 actions, à un prix de 0,0474 \$ l'action, a été émis portant ainsi la participation de Sentient dans la Société à 14,02 %.

Au 31 décembre 2014, Toro qui détient 19,79 % du capital social de la Société, 25 % de sa filiale SeqUr en plus des billets et du prêt décrit plus haut, exerce une influence notable sur la Société et sa filiale et donc est une partie liée. Aucune autre transaction ni entente n'est intervenue entre la Société et Toro qui ne soit divulguée dans les états financiers consolidés du 31 décembre 2014.

CONTRATS D'EMPLOI DE LA HAUTE DIRECTION

Les contrats de travail des membres de la haute direction comportent un mécanisme de rémunération variable pouvant atteindre jusqu'à 50 % du salaire annuel de base de ceux-ci. Si la cessation d'emploi ou un changement de contrôle impliquant des modifications importantes dans les fonctions attribuées à des membres de la haute direction avait eu lieu le 31 décembre 2014, les montants à payer pour l'équipe de la haute direction auraient totalisé 1 396 000 \$ et 1 709 000 \$ respectivement.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Le régime d'options d'achat d'actions a été conçu afin que, grâce aux actions, la Société dispose d'un moyen pour conserver, motiver ou récompenser des bénéficiaires en raison des efforts qu'ils ont déployés afin d'atteindre les objectifs de la Société.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui ont des incidences sur les montants présentés aux états financiers et dans les notes afférentes. Une description complète et une présentation détaillée des principales méthodes comptables et des jugements, estimations et hypothèses utilisées par la Société sont fournies dans les états financiers annuels consolidés du 31 décembre 2014, aux notes 1, 2, 3 et 4.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Il n'y a eu aucun changement aux méthodes comptables appliquées par la Société pour chacun des trimestres de 2014 comparativement aux états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception de celles divulguées à la note 3 des états financiers annuels consolidés du 31 décembre 2014 et qui n'ont pas eu d'impact sur les résultats de la Société.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 18 mars 2015
	Nombre
Actions ordinaires	234 165 754
Options d'achat d'actions	2 466 500
Bons de souscription	1 500 000
	238 132 254

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

INSTRUMENTS FINANCIERS

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques financiers résultant à la fois de ses activités et de ses investissements. La Direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation. L'exposition de la Société aux principaux risques financiers et ses politiques financières en la matière sont décrites dans les états financiers annuels consolidés du 31 décembre 2014, à la note 18.

RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUE DE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La Société et ses programmes d'exploration et d'évaluation minérales en sont aux stades préliminaires et la Société ne dispose d'aucune source de revenus. La Société mise sur sa capacité d'attirer d'importantes sommes de financement pour obtenir le montant de capital minimum requis pour mener le projet à terme et continuer l'exploitation de son entreprise. Bien que la Société ait réussi à amasser des fonds par le biais d'offres de capitaux propres, de billets convertibles et de prêts à payer dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à l'avenir à maintenir l'inscription de ses actions à la bourse, ni que du financement adéquat sera disponible pour la Société ou que les conditions d'un tel financement seront favorables. Si la Société n'était pas en mesure d'obtenir un tel financement, cela pourrait avoir comme effet de compromettre la capacité de la Société à poursuivre ses programmes d'exploration et d'évaluation et à conserver ses propriétés minières.

RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS AUX PROJETS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION MINIÈRES

Les activités de la Société en sont au stade de l'exploration. Les activités d'exploration et d'exploitation minières comportent un degré de risque élevé. Peu de propriétés d'exploration atteignent le stade de mise en production. Des formations inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir de la main-d'œuvre, de la machinerie ou de l'équipement appropriés ou adéquats sont tous des risques associés aux activités d'exploitation minière et à l'exécution de programmes d'exploration. Le fait de ne pas tenir compte de ces risques pourrait réduire la rentabilité d'une opération ou même empêcher carrément le développement d'une propriété.

RISQUES LIÉS À LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES

La mise en valeur de propriétés de ressources est tributaire de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des ressources naturelles et des bourses, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les revendications des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Le fait de ne pas tenir compte de ces risques pourrait réduire la rentabilité d'une opération ou même empêcher carrément le développement d'une propriété.

RISQUE D'EXPLORATION (GÉOLOGIQUE)

La probabilité qu'un prospect individuel recèle des réserves qui répondent aux exigences de la *Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers* est extrêmement ténue. La plupart des projets d'exploration et d'évaluation ne débouchent pas sur la découverte de minerai. Selon toutes probabilités, la majorité des propriétés ne renferment pas de réserves et tous les fonds investis en exploration et en évaluation seront probablement perdus.

RISQUE LIÉ AUX SUBSTANCES

Le marché pour l'uranium, comme pour toute autre substance minérale, peut être affecté par des facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Les prix des ressources ont été sujets à de grandes fluctuations, particulièrement durant les dernières années. L'incidence de ces facteurs ne peut être prévue avec précision, toutefois la faiblesse du prix de l'uranium pourrait réduire la rentabilité d'une opération ou même empêcher carrément le développement d'une propriété.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

RISQUE JUSQU'À L'INSCRIPTION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Bien que la Direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société a une option visant à acquérir une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, les options visant à acquérir une participation et les participations dans les propriétés pourraient être assujetties à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires jusqu'à ce que la participation dans les claims et les titres miniers soit enregistrée au Québec, Canada, au nom de la Société, ce qui pourrait compromettre l'option de la Société visant à acquérir une participation dans la propriété.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES

Les lois, les règlements et les mesures actuelles, possibles ou futures en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et des normes environnementales sont constamment réévaluées et pourraient devenir beaucoup plus strictes, ce qui pourrait nuire sérieusement à la Société ou à son aptitude à mettre en valeur ses propriétés de façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société doit obtenir les approbations des autorités réglementaires et environnementales. Rien ne garantit que de telles approbations soient obtenues ou qu'elles le soient en temps opportun. Le coût lié à l'analyse des changements dans la réglementation gouvernementale pourrait réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété. La Société est d'avis qu'elle est, dans l'ensemble, en conformité avec les lois environnementales en vigueur.

En raison de l'absence de décision du ministre du précédent MDDEFP relativement à l'octroi du certificat d'autorisation pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush, attendue depuis le mois d'août 2011, la Société a entamé des procédures judiciaires qui sont toujours en cours et dont le détail est divulgué à la section « Permis et autorisations » du présent rapport de gestion.

ENTENTES D'OPTION ET DE COENTREPRISE

La Société a conclu des ententes d'option et de coentreprise en vertu desquelles : 1) d'autres parties pourraient avoir des participations dans les mêmes titres, mais pour des substances minérales autres que l'uranium; ou 2) la Société doit obtenir le consentement des parties pour avoir la priorité d'explorer et de produire de l'uranium pour la durée de l'entente d'option et de coentreprise; ou 3) des redevances doivent quelquefois être versées non pas par la Société, mais par l'autre partie, à une tierce partie en vertu d'un engagement antérieur avec l'autre partie à l'entente; ou 4) l'autre partie peut être gérant de l'option ou de la coentreprise; ou 5) la participation de la Société pourrait être diluée si la Société n'engageait pas de dépenses d'exploration. Si la Société néglige de verser les sommes dues ou d'émettre les valeurs mobilières conformément aux conditions des ententes, l'option visant à acquérir une participation ou la participation dans la propriété pourrait être abandonnée ou perdue et tous les montants investis par la Société dans ces titres pourraient alors être perdus.

FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La Société a subi des pertes jusqu'à maintenant et ne dispose pas de ressources financières suffisantes à l'heure actuelle pour financer ses programmes d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur prévus. La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de l'aptitude de cette dernière à obtenir le financement supplémentaire requis. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir le financement requis et elle pourrait en conséquence subir une dilution importante de ses intérêts (existants ou qu'elle se propose d'acquérir) dans ses propriétés. L'incapacité d'attirer suffisamment de financement ou de personnel qualifié pourrait avoir une incidence néfaste sur la rentabilité ou la viabilité d'un projet. Les futurs financements pourraient prendre différentes formes, dont la nature et les conditions ne peuvent être prévues avec précision. Un financement par emprunt pourrait être assorti de clauses restrictives. Les émissions de capitaux propres pourraient avoir un effet dilutif sur les actionnaires actuels. La Direction travaille sans relâche pour assurer le financement requis pour atteindre les objectifs de la Société.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

La Société possède une expérience limitée dans la mise en valeur d'une propriété de ressources et son aptitude en ce sens dépendra du recours à un personnel dûment expérimenté ou de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés minières qui pourraient fournir cette expertise.

RESSOURCES STRATECO INC.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le Président et Chef de la direction ainsi que le Chef des finances ont conçu ou fait concevoir, sous leur supervision, des contrôles et des procédures de communication de l'information afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur soit communiquée, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires et annuels sont établis.

L'évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 décembre 2014, par les dirigeants de la Société et sous leur supervision, en l'occurrence le Président et Chef de la direction ainsi que le Chef des finances. Selon cette évaluation, le Président et Chef de la direction ainsi que le Chef des finances ont conclu que la conception et l'application de ces contrôles et procédures de présentation de l'information étaient efficaces et fournissaient une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur serait communiquée en temps opportun par les autres membres du personnel de la Société.

ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun. Le Président et Chef de la direction et le Chef des finances ont aussi conçu ou fait concevoir des contrôles internes de l'information financière afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'est survenu aucun changement important concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société (« CIIF »).

Le Président et Chef de la direction et le Chef des finances ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision périodiquement la conception et l'efficacité du fonctionnement du CIIF de la Société. À la clôture de l'exercice au 31 décembre 2014, ces dirigeants ont conclu que le CIIF était efficace.

INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé le 18 mars 2015 et est conforme au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, c. V-1.1, r. 24 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et autres rapports sur les sites Web de la Société (www.strateco.ca) et de SEDAR (www.sedar.com).

(Signé) Guy Hébert

Guy Hébert
Président et Chef de la direction

(Signé) Yvon Robert

Yvon Robert
Chef des finances

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**
(en dollars canadiens)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers consolidés de Ressources Strateco inc. et de toute l'information contenue dans le présent rapport incombe à la Direction. Les états financiers consolidés ont été dressés par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent, le cas échéant, les meilleurs jugements et estimations de la Direction.

La Direction maintient un système de contrôles internes qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé, et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la Direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information, d'examen et d'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration assume ces responsabilités principalement par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre périodiquement la Direction ainsi que les auditeurs externes afin d'examiner les questions relatives aux contrôles internes, aux résultats de l'audit, aux conventions comptables et aux sujets connexes.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société de comptables professionnels agréés, a reçu le mandat d'auditer les états financiers consolidés de la Société et de fournir une opinion à leur égard.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 sur les recommandations du comité d'audit.

(Signé) Guy Hébert

Guy Hébert
Président et chef de la direction

(Signé) Yvon Robert

Yvon Robert
Vice-président, finances

Boucherville, Canada
Le 18 mars 2015



Le 18 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Strateco Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ressources Strateco Inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014 et 2013, les états des résultats, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec), Canada H3B 2G4
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Strateco Inc. au 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la Note 1 des états financiers consolidés qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

RESSOURCES STRATECO INC.
États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie	556 854	1 843 106
Trésorerie à être distribuée aux actionnaires (note 24)	49 386	-
Crédits d'impôt à recevoir (note 5)	1 880 448	1 080 864
Taxes de vente à recevoir	-	106 261
Taxes de vente à recevoir à être distribuées aux actionnaires (note 24)	11 784	-
Frais payés d'avance et autres débiteurs	63 766	105 920
	<u>2 562 238</u>	<u>3 136 151</u>
Propriétés minières et frais d'exploration et d'évaluation reportés à être distribués aux actionnaires (notes 7 et 24)	-	-
	2 562 238	3 136 151
Actif non courant		
Partie non courante des crédits d'impôt à recevoir (note 5)	87 016	1 856 641
Actifs financiers disponibles à la vente (note 6)	191 419	93 992
Propriétés minières (note 7)	-	100 000
Immobilisations corporelles (note 8)	7 981	1 105 413
Total de l'actif	<u>2 848 654</u>	<u>6 292 197</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	562 792	928 229
Créditeurs et charges à payer à être distribués aux actionnaires (note 24)	13 151	-
Taxes de vente à payer	14 951	-
Provisions (note 9)	3 200 000	1 830 000
Prêts à payer (note 10)	2 991 094	-
Partie courante des obligations découlant de contrats de location-financement (note 11)	-	15 426
	<u>6 781 988</u>	<u>2 773 655</u>
Passif non courant		
Prêts à payer (note 10)	-	2 981 941
Billets convertibles (note 10)	9 263 674	6 151 853
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles (note 12)	1 514 988	2 259 419
Total du passif	<u>17 560 650</u>	<u>14 166 868</u>
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)		
Capital social (note 13)	84 830 956	83 238 116
Composante capitaux propres des billets convertibles (note 10)	4 933 323	4 933 323
Bons de souscription (note 13)	92 706	439 747
Surplus d'apport	13 365 304	13 065 410
Cumul des autres éléments du résultat global	72 216	(35 211)
Déficit	(117 950 680)	(109 516 056)
	<u>(14 656 175)</u>	<u>(7 874 671)</u>
Participation ne donnant pas le contrôle	(55 821)	-
Total des capitaux propres (déficit)	<u>(14 711 996)</u>	<u>(7 874 671)</u>
Total du passif et des capitaux propres (déficit)	<u>2 848 654</u>	<u>6 292 197</u>

Continuité d'exploitation (note 1)

Engagements (note 23)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 24)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

RESSOURCES STRATECO INC.

États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
DÉPENSES		
Frais de propriétés minières (note 19)	39 507	4 774
Frais d'exploration et d'évaluation et de maintien du camp Matoush - net des revenus d'hébergement du camp (note 19)	2 733 469	4 097 209
Frais généraux et administratifs (note 20)	1 759 867	1 348 226
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles (notes 4 et 24)	641 359	87 241 070
Gain sur la cession de propriétés minières (note 6)	-	(119 203)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(587)	(9 494)
Gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers (note 12)	(713 399)	-
Perte d'exploitation	(4 460 216)	(92 562 582)
Revenus financiers	(11 535)	(21 733)
Frais financiers		
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles (note 10)	3 111 821	2 381 001
Charge de désactualisation et changements d'estimation relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	93 438	(10 201)
Charge de désactualisation relative aux prêts à payer (note 10)	9 153	231 270
Intérêts et frais bancaires	300 582	314 703
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location- financement	700	2 143
Autres gains et pertes		
Gain sur échange de billets convertibles (note 10)	-	(5 125 105)
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente (note 6)	10 000	30 000
Perte avant impôts sur les résultats	(7 974 375)	(90 364 660)
Charge d'impôts courants sur les résultats	655 717	122 984
Recouvrement d'impôts différés (note 4)	(47 147)	(11 154 958)
Charges d'impôts sur les résultats (recouvrement) (note 16)	608 570	(11 031 974)
PERTE NETTE	(8 582 945)	(79 332 686)
Perte nette attribuable :		
Aux actionnaires de la société mère	(8 374 624)	-
À la participation ne donnant pas le contrôle	(208 321)	-
PERTE NETTE ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	(0,04)	(0,46)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION (en milliers)	202 336	174 234

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

RESSOURCES STRATECO INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Perte nette	(8 582 945)	(79 332 686)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net ultérieurement		
Variation de la juste valeur des instruments disponibles à la vente	97 427	(35 211)
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente à l'état des résultats	10 000	30 000
Autres éléments du résultat global	107 427	(5 211)
RÉSULTAT GLOBAL	(8 475 518)	(79 337 897)
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la société mère	(8 267 197)	-
À la participation ne donnant pas le contrôle	(208 321)	-

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

RESSOURCES STRATECO INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie générés par (affectés aux)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(8 582 945)	(79 332 686)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Charges de désactualisation et changement d'estimation relativement aux obligations à la mise hors service d'immobilisations corporelles	3 214 412	2 602 070
Amortissement des immobilisations corporelles	-	5 664
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	641 359	87 241 070
Gain sur la cession de propriétés minières	-	(119 203)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(587)	(9 494)
Gain net sur la prise en charge d'un passif par un tiers	(713 399)	-
Actions émises comme paiement d'intérêts	225 206	-
Paiements pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	(71 347)	-
Gain sur échange de billets convertibles	-	(5 125 105)
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente	10 000	30 000
Recouvrement d'impôts différés	(47 147)	(11 154 958)
	(5 324 448)	(5 862 642)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Crédits d'impôt à recevoir	970 041	851 983
Taxes de vente	109 428	267 200
Frais payés d'avance et autres débiteurs	49 693	309 792
Fournitures d'exploration	-	260 381
Créditeurs et charges à payer	(298 827)	126 724
Provisions	1 370 000	1 830 000
	2 200 335	3 646 080
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 124 113)	(2 216 562)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédits d'impôt encaissés	-	3 242 545
Acquisition de propriétés minières	(250 000)	(106 619)
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation reportés	(288 651)	(2 600 794)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(167 054)
Produit de la cession de propriétés minières	-	10 000
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	587	10 763
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	1 061 352	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	523 288	388 841
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital social	1 400 000	822 319
Frais d'émission	(32 366)	(26 734)
Apport de capital des actionnaires sans contrôle, déduction faite des frais d'émission	92 500	-
Prêts à payer, déduction faite des frais de financement (note 10)	(80 749)	5 461 436
Paiements sur obligations découlant de contrats de location-financement	(15 426)	(15 448)
Remboursement d'un prêt à payer (note 10)	-	(3 000 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 363 959	3 241 573
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(1 236 866)	1 413 852
Trésorerie au début de la période	1 843 106	429 254
TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	606 240	1 843 106

RESSOURCES STRATECO INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Opérations de trésorerie		
Intérêts reçus	11 535	21 733
Intérêts payés	582	308 968

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 22).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

RESSOURCES STRATECO INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	Attribuable aux actionnaires de la société mère								Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (déficit)
	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital social	Composante capitaux propres des billets convertibles	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2013	167 753 181	82 551 146	4 933 323	2 575 671	11 229 519	(30 000)	(30 183 370)	71 076 289	-	71 076 289
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(79 332 686)	(79 332 686)	-	(79 332 686)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(5 211)	-	(5 211)	-	(5 211)
Résultat global	-	-	-	-	-	(5 211)	(79 332 686)	(79 337 897)	-	(79 337 897)
Placement privé (note 13)	16 446 389	822 319	-	-	-	-	-	822 319	-	822 319
Frais d'émission (note 13)	-	(26 734)	-	-	-	-	-	(26 734)	-	(26 734)
En contrepartie des frais d'émission (note 13)	328 927	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les résultats différés	-	(108 615)	-	-	-	-	-	(108 615)	-	(108 615)
Expiration des bons de souscription, déduction faite des impôts de 300 033 \$ (note 13)	-	-	-	(2 135 924)	1 835 891	-	-	(300 033)	-	(300 033)
Solde au 31 décembre 2013	184 528 497	83 238 116	4 933 323	439 747	13 065 410	(35 211)	(109 516 056)	(7 874 671)	-	(7 874 671)
Solde au 1^{er} janvier 2014	184 528 497	83 238 116	4 933 323	439 747	13 065 410	(35 211)	(109 516 056)	(7 874 671)	-	(7 874 671)
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(8 374 624)	(8 374 624)	(208 321)	(8 582 945)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	107 427	-	107 427	-	107 427
Résultat global	-	-	-	-	-	107 427	(8 374 624)	(8 267 197)	(208 321)	(8 475 518)
Placement privé (note 13)	28 000 000	1 400 000	-	-	-	-	-	1 400 000	-	1 400 000
Frais d'émission (note 13)	-	(32 366)	-	-	-	-	-	(32 366)	-	(32 366)
Investissement dans la filiale par un actionnaire sans contrôle, déduction faite des frais d'émission (note 13)	-	-	-	-	-	-	-	-	92 500	92 500
Perte sur dilution (note 13)	-	-	-	-	-	-	(60 000)	(60 000)	60 000	-
Actions émises en contrepartie des intérêts sur les prêts à payer (note 13)	4 759 620	225 206	-	-	-	-	-	225 206	-	225 206
Expiration des bons de souscription, déduction faite des impôts de 47 147 \$ (note 13)	-	-	-	(347 041)	299 894	-	-	(47 147)	-	(47 147)
Solde au 31 décembre 2014	217 288 117	84 830 956	4 933 323	92 706	13 365 304	72 216	(117 950 680)	(14 656 175)	55 821	(14 711 996)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

1. STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Strateco inc., la (« Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Au 31 décembre 2014, la Société a pour objectifs l'exploration et l'évaluation de nouvelles propriétés uranifères en Saskatchewan et l'acquiescement des dépenses essentielles liées aux procédures judiciaires concernant le projet Matoush. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal d'affaires, est situé au 1225, rue Gay-Lussac, Boucherville, Québec, J4B 7K1, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto TSX.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières dépend de la capacité de la Société à obtenir du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la Direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La Direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état consolidé de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a enregistré une perte nette de 8 582 945 \$ et a accumulé un déficit de 117 950 680 \$ au 31 décembre 2014. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'évaluation et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2014, la Société disposait d'un fonds de roulement négatif de 4 219 750 \$, incluant la trésorerie de 606 240 \$. La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration, le 18 mars 2015, en vue de leur publication.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par le Bureau international des normes comptables (l'International Accounting Standards Board ou « IASB ») applicables à la préparation d'états financiers consolidés.

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables pour toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés de la Société sont décrites ci-dessous :

BASES D'ÉVALUATION

Ces états financiers consolidés ont été dressés sur la base des coûts historiques, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur. De plus, ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes de la comptabilité d'exercice intégrale, à l'exception des renseignements portant sur les flux de trésorerie.

Consolidation

En janvier 2014, la Société a incorporé sa filiale en propriété inclusive à cette date, Exploration SeqUr inc. (« SeqUr »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se spécialisant dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières.

Les états financiers consolidés de la Société intègrent les états financiers de Ressources Strateco inc. et ceux de sa filiale SeqUr, détenue à 75 %. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

La filiale est une entité que la Société contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'affecter ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes de sa filiale sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables de la filiale sont conformes aux conventions adoptées par la Société.

Participation ne donnant pas le contrôle

Une participation ne donnant pas le contrôle représente une participation dans le capital-actions d'une filiale détenue par une entité externe. La quote-part de l'actif net de la filiale attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Sa quote-part de la perte nette et du résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire. La Société traite les transactions conclues avec les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sur la même base que les transactions conclues avec les détenteurs des titres de capitaux propres. Les changements dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que les placements courants hautement liquides dont l'échéance initiale était d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

COÛTS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&É ») sont constitués de frais d'E&É reportés et de propriétés minières. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'E&É des ressources minérales, étant tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer le secteur ainsi que les coûts encourus par la Société subséquemment à une dépréciation et qui ne sont pas jugés recouvrables sur une propriété, sont passés en charges immédiatement. Les coûts passés à la charge sont classés dans les activités d'exploitation aux tableaux des flux de trésorerie.

Les coûts d'E&É comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits dans des propriétés minières sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeurs. Les droits dans des propriétés minières et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits dans des propriétés minières sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés dans les coûts de propriétés lorsque les paiements sont versés ou reçus.

Les coûts d'E&É comprennent généralement aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, aux forages et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les coûts d'E&É reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&É incluent le coût pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Lorsqu'un projet minier arrive à l'étape du développement, les coûts d'E&É sont capitalisés en coûts de développement minier dans les immobilisations corporelles.

Les coûts d'E&É comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&É capitalisés sont classés dans les activités d'investissement aux tableaux des flux de trésorerie, aux rubriques Acquisition de propriétés minières et Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation reportés.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

AIDE GOUVERNEMENTALE

Les crédits remboursables de droits miniers du Québec sont constatés à l'état des résultats à titre de recouvrement d'impôts courants. La Société a droit également à des crédits d'impôt remboursables à l'égard des dépenses d'exploration minière admissibles engagées dans la province de Québec qui sont imputés aux frais d'E&É reportés à l'état de la situation financière ou en réduction des charges si les coûts sont passés à la charge.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENT

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût moins l'amortissement cumulé et les charges de dévaluation cumulées. Le coût d'un actif inclus dans les immobilisations corporelles comprend le coût d'achat lequel peut inclure la construction ou le développement d'un élément des immobilisations corporelles, tous les coûts directement attribuables au fait d'amener l'actif sur le site et à l'état requis pour son utilisation prévue et une estimation initiale des coûts de démantèlement de l'actif et de restauration du site où l'actif était situé.

Les coûts de réparation et d'entretien sont portés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations corporelles, s'il est lié aux activités d'E&É, est capitalisé dans les frais d'E&É reportés. Pour les actifs qui ne sont pas liés aux activités d'E&É et pour les immobilisations corporelles utilisées sur des propriétés minières complètement dépréciées, la charge d'amortissement est portée à l'état des résultats.

Les immobilisations corporelles, incluant les actifs faisant l'objet de contrats de location-financement, sont amorties en fonction du coût des actifs inclus dans les immobilisations corporelles moins leur valeur résiduelle estimative, sur une période de trois à dix ans, basée sur leur durée de vie utile estimative.

La Société répartit le montant initialement constaté en vertu de chaque actif inclus dans les immobilisations corporelles parmi les composantes significatives et amortit séparément chacune des composantes. La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont révisées annuellement et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans les autres gains ou pertes à l'état des résultats.

DÉVALUATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les immobilisations corporelles, les dépenses capitalisées d'E&É et les actifs incorporels sont révisés pour dévaluation s'il existe des indications à l'effet que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si de telles indications sont présentes, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer si une dévaluation existe. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont indépendants des autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs ou unité génératrice de trésorerie (« UGT ») auquel l'actif en question appartient.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le montant recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'utilisation. Pour évaluer la valeur d'utilisation, les flux futurs de trésorerie estimatifs sont escomptés à leur valeur actualisée en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle monétaire et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les flux futurs de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable estimatif d'un actif ou d'une UGT est inférieur à sa valeur comptable, alors la valeur comptable est réduite au montant recouvrable. Une dévaluation est immédiatement constatée comme dépréciation ou amortissement additionnel. Lorsqu'une dévaluation se résorbe par la suite, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable révisé estimatif, mais uniquement dans la mesure où il ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dévaluation n'avait d'abord été constatée. Un renversement est constaté en réduction de la charge de dépréciation ou d'amortissement pour la période.

BAUX

Les baux en vertu desquels une part importante des risques et des bénéfices inhérents à la propriété demeurent au bailleur sont considérés comme des baux d'exploitation. Les paiements versés en vertu de baux d'exploitation (déduction faite de tout avantage reçu de la part du bailleur) sont imputés à l'état des résultats ou en frais d'E&É reportés sur la période du bail.

La Société loue certains équipements. Les contrats de location d'équipement pour lesquels la Société assume en substance tous les risques et les bénéfices inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés à la date d'entrée en vigueur du contrat au montant le moins élevé de la juste valeur de l'équipement loué et de la valeur actualisée des paiements de location minimaux.

Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les frais financiers. Les obligations de location qui en découlent, déduction faite des frais de financement, sont incluses dans les passifs. La composante intérêt du coût de financement est imputée à l'état des résultats dans les frais financiers sur la période du contrat de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période.

BILLETS CONVERTIBLES

Les composantes passif, capitaux propres et autres composantes (le cas échéant) des billets convertibles sont présentés distinctement à l'état de la situation financière lors de la comptabilisation initiale. La Société détermine la valeur comptable de la composante passif en actualisant les paiements futurs du capital au taux du marché en vigueur pour une dette non convertible, à un degré de solvabilité similaire et générant les mêmes flux de trésorerie. La composante passif est augmentée par la désactualisation des montants actualisés jusqu'à la valeur nominale des billets à échéance qui est comptabilisée à l'état des résultats comme frais financiers.

La valeur comptable des autres composantes (le cas échéant), comme par exemple des bons de souscription, est déterminée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes.

La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des billets et la valeur comptable des autres composantes (le cas échéant) du montant des billets convertibles et est présentée dans les capitaux propres sous le poste Composante capitaux propres des billets convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée par suite de la constatation initiale, sauf au moment de la conversion ou de l'échéance.

Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif, capitaux propres et autres (le cas échéant) au prorata de leurs valeurs comptables.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

PROVISIONS ET OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE RESTAURATION, DE RÉHABILITATION ET D'ENVIRONNEMENT

Des provisions pour les coûts de restauration environnementale et les réclamations juridiques, le cas échéant, sont constatées lorsque : (i) la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle en raison d'événements précédents; (ii) il est probable qu'un débours de ressources sera nécessaire pour acquitter l'obligation et (iii) le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions sont évaluées selon les meilleures estimations de la Direction concernant les montants requis pour s'acquitter de l'obligation à la fin de la période de présentation et sont escomptées à leur valeur actualisée lorsque l'effet est important. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est constatée dans les frais financiers. Les variations d'hypothèses ou d'estimations sont reflétées dans la période au cours de laquelle elles se produisent.

Une obligation juridique ou implicite d'engager des dépenses de restauration, de réhabilitation et d'environnement peut se matérialiser lorsqu'une perturbation environnementale est attribuable aux travaux d'exploration et d'évaluation, de mise en valeur ou de production sur une propriété minière. De tels coûts découlant de la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'autres travaux de préparation d'un site, escomptés à leur valeur actualisée nette, sont prévus et capitalisés au début de chaque projet dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts se matérialise. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle monétaire et les risques spécifiques au passif, à l'exception des risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif associé est ajusté pour chaque période pour les variations du taux d'actualisation basé sur les conditions du marché, le montant ou la durée des flux de trésorerie sous-jacents requis pour s'acquitter de l'obligation. La Société constate également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti d'une manière logique et systématique.

PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées aux employés est constatée à l'état des résultats ou capitalisée dans les frais d'E&É reportés sur la période d'attribution, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date de l'octroi et est constatée sur la période d'attribution des options. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, en tenant compte des modalités selon lesquelles les options ont été octroyées.

CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont constatés en réduction du produit dans les capitaux propres dans la période au cours de laquelle la transaction a lieu. Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes qui sert à déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

ÉMISSION D' ACTIONS ACCRÉDITIVES

La Société finance certains frais d'E&É au moyen de l'émission d'actions accréditives. La Société renonce aux déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. La Société constate un passif d'impôts différés pour les actions accréditives et une charge d'impôts différés au moment où les frais admissibles sont engagés. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») calculé selon la méthode résiduelle est constaté à titre d'autre passif, lequel est renversé dans les résultats comme recouvrement d'impôts différés lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge (le recouvrement) d'impôts sur les résultats pour les périodes présentées comprend les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres, selon le cas.

L'impôt minier représente les impôts provinciaux au Canada perçus sur les activités minières et est classé dans les impôts sur les résultats puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La Direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend à devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif à l'état de la situation financière, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou de régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'impôt différé sera réalisé ou recouvré.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité imposable ou de différentes entités imposables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat par action (« RPA ») est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est calculé en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Le calcul du RPA dilué suppose la conversion, l'exercice ou l'émission éventuelle de titres uniquement lorsque la conversion, l'exercice ou l'émission aurait un effet dilutif sur le RPA. La méthode des actions de trésorerie est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options d'achat d'actions, tandis que la méthode de la conversion hypothétique est employée pour les billets convertibles. Lorsque la Société constate une perte, la perte nette par action ordinaire diluée est équivalente à la perte nette par action ordinaire de base en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options d'achat d'actions et des billets convertibles en circulation.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INFORMATION SECTORIELLE

La Société est présentement active dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société se déroulent au Québec et en Saskatchewan, au Canada.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les actifs financiers sont sortis de l'état de la situation financière lorsque les droits qui permettent de recevoir des flux de trésorerie à l'égard des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré en substance tous les risques et les bénéfices inhérents à la propriété.

Les actifs et les passifs financiers sont contrebalancés et le montant net est porté à l'état de la situation financière lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de contrebalancer les montants constatés existe et qu'il y a intention de régler sur une base nette, ou de recouvrer l'actif et régler le passif simultanément.

Au moment de la constatation initiale, la Société classe ses instruments financiers selon les catégories suivantes, en fonction des fins auxquelles les instruments ont été acquis :

- (i) Actifs et passifs financiers à la juste valeur dans le bénéfice ou la perte
Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement aux fins de vente ou de rachat courant. Les instruments dérivés sont également inclus dans cette catégorie à moins d'être désignés comme des instruments de couverture.

Les instruments financiers dans cette catégorie sont constatés, initialement et par la suite, à la juste valeur. Les coûts de transaction sont imputés à l'état des résultats. Les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur sont présentés à l'état des résultats à la rubrique Autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se matérialisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur dans le bénéfice ou la perte sont considérés courants, à l'exception de la portion qui sera recouvrée ou payée au-delà d'une période de douze mois suivant la date de l'état de la situation financière, qui est considérée comme non courante.

- (ii) Prêts et créances
Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou à déterminer qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont constatés initialement au montant qu'il est prévu de recevoir moins un escompte, s'il s'avère important, visant à réduire les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt en vigueur, moins une provision pour dévaluation.

- (iii) Actifs financiers disponibles à la vente
Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs non dérivés qui sont soit désignés dans cette catégorie ou qui n'entrent dans aucune autre catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont constatés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction, et par la suite évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant de variations de la juste valeur sont constatés dans les autres éléments du résultat global. L'intérêt sur les placements disponibles à la vente, calculé à l'aide de la méthode du taux d'intérêt en vigueur, est constaté à l'état des résultats à titre de revenu financier. Lorsqu'un actif disponible à la vente est vendu ou dévalué, les gains ou les pertes cumulées sont retirés du cumul des autres éléments du résultat global et sont portés à l'état des résultats, dans les autres gains ou pertes.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les actifs financiers disponibles à la vente sont considérés non courants, à moins que le placement n'arrive à échéance dans moins de douze mois, ou si la Direction prévoit les céder dans un délai de moins de douze mois.

(iv) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les créditeurs et charges à payer, les prêts à payer et les billets convertibles. Les créditeurs et charges à payer sont initialement constatés au montant qui devra être versé, moins un escompte, s'il s'avère important, visant à réduire les comptes créditeurs à la juste valeur. Par la suite, les créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt en vigueur. Les prêts à payer, les obligations découlant de contrats de location-financement et les billets convertibles sont initialement constatés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et par la suite au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont considérés comme des passifs courants si le paiement est exigible dans un délai de moins de douze mois. Sinon, ils sont considérés comme des passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers de la façon suivante :

Catégorie	Instrument financier
Prêts et créances	Trésorerie
Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers disponibles à la vente
Passifs financiers au coût amorti	Créditeurs et charges à payer
	Obligations découlant de contrats de location-financement
	Prêts à payer
	Billets convertibles

DÉVALUATION D'ACTIFS FINANCIERS

À chaque date de l'état de la situation financière, la Société analyse s'il existe des indications objectives à l'effet qu'un actif financier est dévalué. Un actif financier est dévalué et des pertes pour dévaluation sont imputées uniquement s'il existe des indications objectives de dévaluation découlant d'un ou de plusieurs événements qui se sont produits après la constatation initiale (un « événement générateur de perte ») et que cet événement générateur de perte a une incidence sur les flux de trésorerie estimatifs découlant des actifs financiers qui peuvent être estimés de façon fiable. Si de telles indications existent, alors la Société constate une perte pour dévaluation, de la façon suivante :

Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte pour dévaluation correspond à l'écart entre le coût amorti du prêt ou des créances et la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés à l'aide du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant, soit directement ou indirectement par l'utilisation d'un compte de réserve.

Les pertes pour dévaluation sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont résorbées dans les périodes subséquentes si le montant de la perte diminue et si la diminution peut être objectivement associée à un événement qui s'est produit après la constatation de la dévaluation.

Les pertes pour dévaluation et les renversements sont portés à l'état des résultats.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

La perte pour dévaluation correspond à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte pour dévaluation déjà portée à l'état des résultats. Ce montant représente la perte accumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état des résultats.

Les pertes pour dévaluation sur les actifs financiers disponibles à la vente ne peuvent pas être résorbées.

DEVISE FONCTIONNELLE ET DEVISE DE PRÉSENTATION

Les éléments des états financiers sont évalués dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « devise fonctionnelle »). La devise fonctionnelle de la Société et de sa filiale SeqUr est le dollar canadien qui est aussi la devise de présentation.

NORME COMPTABLE ADOPTÉE EN 2014

La Société a adopté la nouvelle norme révisée suivante, en accord avec toutes les modifications conséquentes, effectives au 1^{er} janvier 2014. Ces changements ont été faits conformément aux dispositions transitoires applicables.

La Société a adopté l'IFRIC 21, *Droits ou taxes* au 1^{er} janvier 2014. L'IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des droits ou des taxes conformément à la norme IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie d'une entité imposée par un gouvernement, conformément à la législation, et confirme que l'entité comptabilise un passif pour un droit ou une taxe uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit. L'adoption d'IFRIC 21 ne requiert aucun ajustement au 1^{er} janvier 2014.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE EN VIGUEUR

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations aux normes existantes et modifications qui ont été émises, mais dont la date est postérieure au 1^{er} janvier 2014. Plusieurs de ces mises à jour ne sont pas pertinentes pour la Société et ne sont donc pas abordées.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a émis la première phase de la norme IFRS 9, Instruments financiers. En novembre 2013, l'IASB a émis une nouvelle norme générale pour la comptabilité de couverture qui fait désormais partie d'IFRS 9. La version finale d'IFRS 9 a été émise en juillet 2014 et comporte une troisième catégorie d'évaluation pour les actifs financiers (à la juste valeur par le biais du résultat global) ainsi qu'un modèle unique d'évaluation des pertes de valeurs prospectives basé sur la « perte attendue ».

Cette norme fait partie d'un projet plus étendu visant à remplacer IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également de nouveaux changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction évalue présentement l'incidence que cette norme aura sur ses états financiers consolidés.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent que la Direction émette des jugements ou fasse des estimations. Ces jugements et ces estimations sont révisés en continu et reposent sur l'expérience de la Direction ainsi que sa connaissance des faits et des circonstances pertinentes. Les résultats réels pourraient différer des montants présentés dans les états financiers.

Les jugements et les estimations de la Direction pourraient affecter sensiblement les montants constatés dans les états financiers à l'égard des éléments suivants :

1. Dépréciation d'actifs non financiers

- L'évaluation de la valeur recouvrable en ce qui a trait aux actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et pourrait différer sensiblement de la valeur réelle des actifs en question. Les valeurs recouvrables sont basées, en partie, sur certains facteurs qui pourraient échapper en partie ou en entier au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des valeurs recouvrables aux valeurs comptables des actifs non financiers. Les estimations de la valeur recouvrable reposent sur de nombreuses hypothèses. Les estimations de la juste valeur pourraient différer des valeurs réelles, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont analysés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état consolidé de la situation financière et lorsqu'il y a des indicateurs de dépréciation. Cette détermination implique une grande part de jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de dépréciation comprennent notamment, sans s'y limiter, une expiration du droit d'explorer dans la zone spécifique au cours de la période pendant ou dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&É ultérieures dans une zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&É de ressources minérales dans une zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable des actifs ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente, de fortes tendances baissières dans l'industrie ou dans l'économie en général, une baisse importante du prix de l'uranium.
- En 2013, toutes les propriétés minières de la Société et les frais d'E&É reportés associés ont été entièrement dépréciés de 3 358 548 \$ et 76 663 675 \$ respectivement, étant donné l'incapacité de la Société à pouvoir mener son programme d'exploration souterraine du projet Matoush, l'incertitude quant à la filière uranifère au Québec et l'absence d'importantes dépenses d'E&É prévues. Les immobilisations corporelles de la Société ont aussi été dépréciées de 7 218 847 \$, en fonction du meilleur estimé de la Direction quant à leur valeur recouvrable estimée à 1 106 682 \$. La valeur recouvrable des actifs est sa juste valeur, diminuée des coûts de sortie. La base utilisée pour évaluer celle-ci est la valeur résiduelle des actifs, soit le montant estimé que la Société obtiendrait de la sortie des actifs après déduction des coûts de sortie estimés. Toutes les dépenses d'E&É ainsi que celles relatives aux propriétés minières qui ont été engagées par la Société, notamment pour le maintien du projet Matoush, suite à la dépréciation, ont été enregistrées à l'état consolidé des résultats étant donné l'incapacité de la Société de pouvoir déterminer si elles pourront être recouvrées (note 19).
- Au 31 décembre 2014, le projet Jasper Lake a été entièrement déprécié étant donné l'absence de dépenses significatives budgétées puisque SeqUr ne possède pas de liquidités nécessaires pour engager les dépenses prévues selon l'entente entraînant l'abandon de l'entente d'option entre SeqUr et Denison Mines Corp. (« Denison »), qui a eu lieu le 27 février 2015 (note 24).

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

2. Constatation d'actifs d'impôts différés et évaluation de la charge fiscale

- Périodiquement, la Société évalue la probabilité qu'une partie des actifs d'impôts différés puisse ne pas être recouvrée. Une fois l'évaluation complétée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôts différés ne se matérialisera pas, la Société constate alors uniquement la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'un futur bénéfice imposable sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés implique une grande part de jugement de la Direction. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et le bénéfice imposable diffèrent sensiblement des estimations, la capacité de la Société à recouvrer les actifs d'impôts différés nets constatés à la date de l'état de la situation financière pourrait être affectée. Une grande part de jugement entre dans la détermination du recouvrement d'impôts courants, puisque la détermination d'impôts éventuels liés à certaines transactions et calculs comporte une part d'incertitude.
- Les dépréciations énoncées au point 1 ont entraîné un renversement du passif d'impôts différés et un recouvrement d'impôts différés correspondant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

3. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

- Des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés minières et d'équipements, puisque les activités minières sont assujetties à des lois et à des règlements concernant la protection de l'environnement. La Société a l'intention d'engager dans l'avenir des dépenses pour se conformer à ces lois et à ces règlements. La valeur actualisée estimative des passifs de réhabilitation est constatée dans la période au cours de laquelle l'obligation est engagée. Une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif associé est constatée et amortie sur la durée de vie de l'actif en question. Le passif sera augmenté à chaque période pour refléter la composante intérêt et sera également ajusté pour tenir compte des variations des taux d'actualisation et des estimations quant à l'ampleur, à la durée et au coût des travaux qui seront effectués.
- Les futurs coûts de réhabilitation sont cumulés en fonction des meilleures estimations de la Direction à la fin de chaque période en ce qui a trait aux coûts comptants non actualisés qu'il est prévu d'engager à chaque site. Les modifications apportées aux estimations sont reflétées pour la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige que la Direction fasse des estimations quant aux coûts futurs que la Société engagera pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration nécessaires pour se conformer aux lois et aux règlements en vigueur à chaque site d'exploitation minière. Au 31 décembre 2014, étant donné les incertitudes quant aux procédures judiciaires toujours en cours visant l'obtention de la licence d'exploration souterraine du projet Matoush, la comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration restantes repose toujours sur l'estimation par la Société que les travaux de réhabilitation et de restauration nécessaires pour se conformer aux lois et aux règlements soient engagés en 2017, qui est l'année de fin de la licence de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN »), octroyée en 2012, de sorte que l'obligation est incluse dans le passif non-courant. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, de futurs changements aux lois et aux règlements environnementaux pourraient augmenter l'ampleur des travaux de réhabilitation et de restauration que la Société devra réaliser. L'augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux activités pour la restauration et la réhabilitation.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

4. Positions fiscales incertaines

- Les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour pertes (« les crédits d'impôt ») pour la période considérée et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer des administrations fiscales à la date de clôture. Il existe toutefois des incertitudes quant à l'interprétation des règles fiscales, de même qu'en ce qui concerne le montant et le calendrier du recouvrement de ces crédits d'impôt. Afin de déterminer si les dépenses qu'elle engage sont admissibles, la Société doit faire preuve de beaucoup de jugement et d'interprétation, ce qui rend le recouvrement des crédits d'impôt incertain. En conséquence, il peut y avoir une différence importante entre le montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt à recevoir et le montant réel des crédits d'impôt reçu par suite de l'examen, par les administrations fiscales, des questions dont l'interprétation était incertaine. Advenant une telle différence, un ajustement devrait être apporté aux crédits d'impôt à recevoir et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits d'impôt encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. De ce fait, le délai de recouvrement des crédits d'impôt peut être long. Les crédits d'impôt que la Société s'attend à recouvrer dans un délai de plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible, comme il est précisé plus haut. Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

- Crédits de droits miniers pour pertes

La Société a reçu des avis de cotisation d'une autorité fiscale en 2011, 2013 et 2014 pour les exercices clos les 31 décembre 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012, refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits de droits miniers pour pertes s'élevant à environ 2 300 000 \$ pour ces sept exercices. La Société est en désaccord avec les avis de cotisation et a entrepris un processus d'opposition pour justifier ses revendications. Le tout sans préjudice quant à l'ensemble de la procédure judiciaire et de l'opposition, la Société estime que l'exposition maximale est une réduction des crédits de droits miniers pour pertes qui s'élèverait à un montant global et approximatif de 2 300 000 \$ au 31 décembre 2014, si toutes les dépenses visées dans les avis de cotisation sont finalement rejetées.

La Société a fait des représentations à l'autorité fiscale à la fin de l'année 2014 et le 12 janvier 2015, cette autorité fiscale a signé avec la Société une entente finale de transaction et renonciation au droit d'appel pour les sept exercices en cause. La Société a reçu, le 30 janvier 2015, les avis de nouvelles cotisations pour les exercices clos les 31 décembre 2006 à 2012 ainsi que le remboursement final au montant de 907 978 \$. La Société a comptabilisé un ajustement de crédits de droits miniers pour pertes au montant de 655 717 \$ à l'état consolidé du résultat dans la charge d'impôts courants afin de réduire le montant à recevoir au 31 décembre 2014. Le montant reçu de 907 978 \$ de crédits de droits miniers pour pertes a été classé comme un actif courant.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

o Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources

La Société a reçu des projets de cotisation d'une autorité fiscale en 2014 pour les exercices clos les 31 décembre 2009, 2010, 2011 et 2012 refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôt remboursables relatif aux ressources s'élevant à environ 4 446 000 \$ pour ces quatre exercices. La Société est en désaccord avec certains des ajustements proposés dans les projets de cotisation et a complété des représentations additionnelles qui ont été soumises à l'autorité fiscale pour discussion avant l'établissement des avis de cotisation. La Société a reçu de nouveaux projets de cotisation pour les mêmes années s'élevant à un montant révisé d'environ 3 244 000 \$. La Société a complété de nouvelles représentations avec l'autorité fiscale et est toujours en attente des avis de cotisations. Le tout sans préjudice quant à l'ensemble du processus d'opposition et de la procédure judiciaire qui pourrait s'en suivre, la Société estime que le risque maximal est une réclamation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources déjà encaissés qui s'élèverait à un montant global et approximatif de 3 244 000 \$ au 31 décembre 2014, excluant les intérêts applicables, si les dépenses visées dans les projets d'avis de cotisation sont finalement rejetées.

Au 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 3 200 000 \$ à l'état de la situation financière (note 9) malgré son désaccord avec les projets d'avis de cotisation puisque les crédits d'impôt pour les périodes visées ont déjà été encaissés par la Société. De plus, la Société a comptabilisé une provision au montant de 270 000 \$ à l'encontre de ses crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources à recevoir en raison des incertitudes mentionnées plus haut malgré son désaccord avec les projets de cotisation puisque ces crédits d'impôt sont toujours à recevoir par la Société.

5. Continuité d'exploitation

- o L'évaluation de la capacité de la Société d'exécuter sa stratégie en finançant ses besoins futurs en fonds de roulement implique une grande part de jugement. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont basées sur l'expérience, l'historique et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont raisonnables dans les circonstances.

5. CRÉDITS D'IMPÔT À RECEVOIR

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Crédits de droits miniers remboursables pour pertes, net (note 4)	994 994	1 856 641
Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, net (note 4)	972 470	1 080 864
	1 967 464	2 937 505
Moins : la partie non courante des crédits d'impôt à recevoir (i)	87 016	1 856 641
Partie courante des crédits d'impôt à recevoir	1 880 448	1 080 864

- (i) À cause des délais de traitement pour le remboursement des crédits de droits miniers remboursables pour pertes, la Société a classé ces crédits de droits miniers remboursables pour pertes comme des actifs non courants en 2013.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 200 000 actions de Pacific Bay Minerals Ltd. (« Pacific Bay ») à la suite de la consolidation de cinq anciennes actions contre une nouvelle action, le 9 juillet 2013, et le cours de l'action de Pacific Bay était de 0,025 \$ au 31 décembre 2014 (0,025 \$ au 31 décembre 2013). Au 31 décembre 2014, la Société a déprécié son placement de 10 000 \$ (30 000 \$ au 31 décembre 2013) en raison d'une baisse jugée durable du prix de l'action et par conséquent 10 000 \$ (30 000 \$ au 31 décembre 2013) a été reclassé au résultat net.

Le 5 décembre 2013, la Société a annoncé la signature d'une entente formelle avec Métaux Stratégiques du Canada (« Métaux Stratégiques ») pour l'acquisition de la propriété Apple. En vertu de l'entente, Métaux Stratégiques acquiert 100 % de la propriété Apple que détenait la Société à 100 % en contrepartie d'un paiement en espèce de 10 000 \$ et l'émission de 4 000 000 d'actions ordinaires de Métaux Stratégiques qui sont soumises à des périodes de restriction de revente allant de 4 à 24 mois et qui ont été évaluées à 109 203 \$ lors de la transaction en fonction d'escomptes reliées aux restrictions allant de 27 % à 59 % sur le prix transigé. Les actions ordinaires émises à la Société seront soumises à des périodes de restriction de revente se détaillant comme suit :

- 800 000 actions ordinaires, 4 mois suivant l'approbation finale de la bourse de croissance TSX;
- 800 000 actions ordinaires, 9 mois suivant l'approbation finale de la bourse de croissance TSX;
- 800 000 actions ordinaires, 12 mois suivant l'approbation finale de la bourse de croissance TSX;
- 800 000 actions ordinaires, 18 mois suivant l'approbation finale de la bourse de croissance TSX; et
- 800 000 actions ordinaires, 24 mois suivant l'approbation finale de la bourse de croissance TSX.

L'entente est aussi assujettie d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie (NSR), en faveur de Mines Virginia inc., dont 1 % est rachetable pour 1 000 000 \$, qui est transférée et assumée par Métaux Stratégiques en vertu de l'entente. La Société a dégagé un gain au montant de 119 203 \$, en 2013, sur la cession de la propriété Apple.

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 4 000 000 d'actions de Métaux Stratégiques et le cours de l'action de Métaux Stratégiques était de 0,055 \$ (0,04 \$ au 31 décembre 2013) alors que la valeur moyenne escomptée du cours de l'action, afin de tenir compte des périodes de restriction de revente, était de 0,05 \$ au 31 décembre 2014 (0,02 \$ au 31 décembre 2013). Une variation de 5 % dans les escomptes reliés aux restrictions aurait eu un impact d'environ 2 000 \$ sur la valeur du placement au 31 décembre 2014.

	Pacific-Bay	Métaux Stratégiques	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2013	5 000	88 992	93 992
Juste valeur au 31 décembre 2014	5 000	186 419	191 419
Variation de l'exercice clos le 31 décembre 2014	-	97 427	97 427
Dépréciation à l'état consolidé des résultats			10 000
Autres éléments du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2014			107 427

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

7. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'E&É REPORTÉS

Propriétés minières	Intérêt	31 décembre		Dépréciation (note 4)	31 décembre		31 décembre
		2012	Additions		2013	Additions	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Projet Matoush							
Matoush	100 %	1 339 982	-	(1 339 982)	-	-	-
Matoush Extension	100 %	40 775	-	(40 775)	-	-	-
Eclat	100 %	1 290 671	-	(1 290 671)	-	-	-
Pacific Bay-Matoush	60 %	661 782	-	(661 782)	-	-	-
Projet Jasper Lake	Option de 49 %	-	100 000	-	100 000	250 000	350 000
Autre projet							
Mistassini	60 %	18 719	6 619	(25 338)	-	-	-
		3 351 929	106 619	(3 358 548)	100 000	250 000	350 000

Frais d'E&É reportés	31 décembre		Crédits d'impôt	Dépréciation (note 4)	31 décembre		31 décembre
	2012	Additions			2013	Additions	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Projet Matoush							
Matoush	67 308 630	1 896 391	(456 826)	(68 748 195)	-	-	-
Matoush Extension	663 891	5 193	(2 012)	(667 072)	-	-	-
Eclat	4 397 255	9 407	(3 645)	(4 403 017)	-	-	-
Pacific Bay-Matoush	1 881 763	3 207	(1 243)	(1 883 727)	-	-	-
Projet Jasper Lake	-	-	-	-	-	291 359	291 359
Autre projet							
Mistassini	961 160	823	(319)	(961 664)	-	-	-
		75 212 699	1 915 021	(464 045)	(76 663 675)	-	291 359
Total propriétés minières et frais d'E&É reportés							641 359
Dépréciation (note 24)							(641 359)
							-

MATOUSH

La Société détient 100 % de la propriété Matoush, située à environ 270 km au nord de Chibougamau.

MATOUSH EXTENSION

La Société détient 100 % de la propriété Matoush Extension.

ECLAT

La Société détient un intérêt de 100 % sur tous les minéraux, à l'exception des diamants, sur tous les titres miniers de la propriété Eclat, assujettie à une redevance de 2 % des PNA et de 2 % des produits sur les droits d'émission de carbone en faveur de Vija Ventures Corporation.

PACIFIC BAY-MATOUSH

La Société détient un intérêt indivis de 60 % dans la propriété.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

7. PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'E&É REPORTÉS (suite)

MISTASSINI

La Société et Ressources Majescor inc. ont signé une entente de coentreprise et la Société détient une participation de 60 % dans les droits d'uranium de la propriété Mistassini qui est l'actif principal de la coentreprise.

La propriété Mistassini est assujettie à une redevance de 2 % sur tous les produits de la vente des oxydes d'uranium.

PROJET JASPER LAKE

Le 16 décembre 2013, la Société a signé une entente avec Denison concernant le projet Jasper Lake, situé en Saskatchewan. La Société peut acquérir jusqu'à 60 % d'intérêt dans ce projet qui comprend quatre propriétés de Denison, soit Jasper Lake, Minor Bay, Ahenakew Lake et North Wedge. La Société sera l'opérateur du projet pendant la période d'option.

Le 10 juin 2014, la Société a transféré à SeqUr cette option sur le projet Jasper Lake en échange d'actions. En décembre 2014, SeqUr et Denison ont convenu de modifier les termes de l'entente concernant le projet Jasper Lake.

Selon les termes de l'entente modifiée, afin d'obtenir une première tranche de 49 % d'intérêt indivis dans le projet, la Société fera des paiements comptants de 1 000 000 \$ et dépensera 4 000 000 \$ en travaux d'exploration sur quatre ans. Les paiements seront échelonnés comme suit :

- 100 000 \$ dans les dix premiers jours suivants la signature de l'entente (fait le 23 décembre 2013);
- 250 000 \$ avant le 30 juin 2014 (fait le 26 juin 2014);
- 350 000 \$ avant le 30 juin 2016; et
- 300 000 \$ avant le 30 juin 2017.

De plus, un minimum de 1 000 000 \$ de dollars devra être dépensé en exploration avant le 31 décembre 2015 (291 359 \$ au 31 décembre 2014). Tant que l'entente d'option est en vigueur, SeqUr est responsable d'engager les dépenses éligibles ou d'acquitter les frais de renouvellement des titres de propriétés pour maintenir ceux-ci en règle, ce qui représente un montant minimal de 144 735 \$ avant le 31 décembre 2015.

Afin d'obtenir un intérêt supplémentaire de 11 %, pour un intérêt total indivis de 60 % dans le projet, la Société devra faire des paiements additionnels de 2 000 000 \$ et dépensera 6 000 000 \$ en travaux d'exploration au cours des trois années subséquentes, de sorte que les paiements additionnels seront de :

- 200 000 \$ dans les dix premiers jours suivants la signature d'une lettre indiquant l'intention d'acquérir l'intérêt supplémentaire de 11 %;
- 500 000 \$ avant le 30 juin 2018;
- 700 000 \$ avant le 30 juin 2019; et
- 600 000 \$ avant le 30 juin 2020.

Au 31 décembre 2014, le projet Jasper Lake a été entièrement déprécié étant donné l'absence de dépenses significatives budgétées puisque SeqUr ne possède pas de liquidités nécessaires pour engager les dépenses prévues selon l'entente entraînant l'abandon de l'entente d'option entre SeqUr et Denison, qui a été annoncé le 27 février 2015 (note 24).

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et infrastructures	Véhicules et matériel roulant (i)	Équipement	Total (ii)
	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 31 décembre 2013				
Valeur comptable nette au début				
de l'exercice	8 386 015	61 296	190 509	8 637 820
Ajouts	51 554	-	-	51 554
Cession	-	-	(1 269)	(1 269)
Charges d'amortissement	(328 405)	(10 837)	(24 603)	(363 845)
Dépréciation (note 4)	(7 132 250)	(17 757)	(68 840)	(7 218 847)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	976 914	32 702	95 797	1 105 413
Au 31 décembre 2013				
Coût	14 446 494	526 486	1 052 069	16 025 049
Charges d'amortissement cumulé	(6 337 330)	(476 027)	(887 432)	(7 700 789)
Dépréciation cumulée	(7 132 250)	(17 757)	(68 840)	(7 218 847)
Valeur comptable nette	976 914	32 702	95 797	1 105 413
Exercice clos le 31 décembre 2014				
Valeur comptable nette au début				
de l'exercice	976 914	32 702	95 797	1 105 413
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente (note 12)	(976 914)	(32 702)	(87 816)	(1 097 432)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	-	-	7 981	7 981
Au 31 décembre 2014				
Coût	5 972 108	-	92 984	6 065 092
Charges d'amortissement cumulé	(2 883 280)	-	(77 558)	(2 960 838)
Dépréciation cumulée	(3 088 828)	-	(7 445)	(3 096 273)
Valeur comptable nette	-	-	7 981	7 981

(i) Aucune charge d'amortissement n'a été imputée à l'état consolidé des résultats en lien avec les contrats de location-financement en 2013 et 2014. Aucune charge d'amortissement associée aux immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement n'a été capitalisée dans les frais d'E&É reportés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (3 932 \$ au 31 décembre 2013).

Sont inclus dans Véhicules et matériel roulant, les véhicules et le matériel roulant faisant l'objet d'un contrat de location-financement dont la valeur comptable nette était de 0 \$ au 31 décembre 2014 (18 806 \$ au 31 décembre 2013).

(ii) Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9. PROVISIONS

	Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	Total
	\$	\$
Au 31 décembre 2013	1 830 000	1 830 000
Ajouts	1 370 000	1 370 000
Au 31 décembre 2014	3 200 000	3 200 000
Courant	3 200 000	3 200 000
Non courant	-	-

Au 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 1 370 000 \$ (1 830 000 \$ en 2013) à l'état consolidé de la situation financière (note 4) qui a entraîné une augmentation des frais d'É&E à l'état des résultats alors que les crédits d'impôt nets s'établissent à 1 478 394 \$ (1 493 369 \$ en 2013) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (note 19).

10. PRÊTS À PAYER ET BILLETS CONVERTIBLES

	Billets convertibles (a)	Prêts à payer (b et c)
	\$	\$
Au 31 décembre 2012	8 958 647	268 730
Échange de billets / ajouts, net	6 072 966	5 481 941
Échange de billets / remboursement	(11 260 761)	(3 000 000)
Charge de désactualisation	2 381 001	231 270
Au 31 décembre 2013	6 151 853	2 981 941
Charge de désactualisation	3 111 821	9 153
Au 31 décembre 2014	9 263 674	2 991 094

- (a) Le 27 janvier 2010, la Société a complété un placement privé avec Sentient Executive GP III, Limited (« Sentient III »), faisant partie du Groupe Sentient, comprenant 14 905 000 \$ en billets convertibles accompagnés de bons de souscription d'actions ordinaires. Chaque tranche de 1 000 \$ de billet est accompagnée d'approximativement 527 bons de souscription qui sont venus à échéance sans être exercés.

Les billets ne portent pas intérêt et ne comportent aucune sûreté. Leur échéance initiale est le 27 février 2015. Ils sont convertibles pendant cette période en actions par le détenteur au prix de 0,95 \$ l'action. Jusqu'à ce que les billets arrivent à échéance, Sentient III a la possibilité de convertir les billets par tranche de 1 000 \$ en 1 053 actions en se basant sur un prix de conversion de 0,95 \$ par action, pour un total de 15 689 474 actions.

À l'échéance, la Société peut à sa discrétion racheter en actions une partie ou la totalité des billets. Le nombre d'actions émises sera calculé en prenant la portion du principal des billets remboursés en actions divisée par 95 % de la moyenne pondérée de l'action sur la Bourse du TSX pour cinq jours. Par contre, en vertu de l'entente, la Société n'émettra jamais plus de 30 451 608 actions ordinaires à la suite de la conversion des billets et, en aucun cas, les émissions d'actions se feront à un prix inférieur à 0,7018 \$ sans l'approbation des actionnaires de la Société. Si l'approbation des actionnaires n'est pas obtenue, la Société devra régler la différence entre la moyenne pondérée de l'action sur la Bourse du TSX pour cinq jours et le prix plancher de 0,7018 \$ en espèce.

Advenant un changement de contrôle, le détenteur pourra recevoir le remboursement de la portion due du principal des billets multipliée par un facteur de 101 %.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

10. PRÊTS À PAYER ET BILLETS CONVERTIBLES (suite)

Le 20 décembre 2013, la Société a procédé à un échange des billets convertibles émis en janvier 2010 et venant à échéance en février 2015.

La Société et Sentient III, conviennent à ce que les termes de l'entente intervenue en janvier 2010 soient repris mais que la date d'échéance des billets convertibles soit reportée à février 2016 avec une option pour Sentient III de reporter l'échéance à raison d'une année à la fois pour un maximum de trois années additionnelles.

La Société conservera son option de pouvoir exiger la conversion des billets en actions au lieu du remboursement des billets en argent à la nouvelle date d'échéance des billets au prix modifié le plus bas des deux prix suivants soit : le prix moyen pondéré sur le volume transigé du cours de l'action sur la TSX des 20 jours précédents la date de la conversion ou 0,25 \$ l'action.

De plus, l'option consentie à Sentient III à l'origine de convertir en actions ordinaires en tout ou en partie les billets a été modifiée pour reporter le droit d'exercer cette option après le 31 décembre 2014.

Les billets convertibles sont garantis par une hypothèque sur l'ensemble des actifs de la Société.

S'agissant d'un échange de billets, la Société a enregistré un gain de 5 125 105 \$ à la date d'échange en considérant la valeur comptable des billets échangés et la juste valeur de la composante passif des nouveaux billets émis puisque les billets échangés sont substantiellement différents des anciens et la transaction doit être comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. Lors de la comptabilisation, la composante du passif a été évaluée, en utilisant un taux d'intérêt effectif de 50 % correspondant à l'estimé du taux du marché que la Société aurait obtenu pour un financement similaire sans l'option de conversion. En lien avec cette transaction, la Société a engagé des honoraires au montant de 62 690 \$ qui ont été comptabilisés en réduction des billets convertibles.

Le 31 octobre 2014, Sentient III a vendu, attribué et transféré à Toro Energy Limited (« Toro ») 14 105 000 \$ de billets convertibles émis par la Société, soit 14 105 billets. Après la transaction, Sentient III détient 800 billets convertibles, représentant une somme de 800 000 \$, qui ont été convertis après la fin de l'exercice (note 24).

- (b) Le 20 décembre 2013, Sentient Executive GP IV, Limited (« Sentient IV »), faisant partie du Groupe Sentient, a consenti à la Société un prêt de 3 000 000 \$. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'ensemble des actifs de la Société et doit être remboursé à l'échéance d'un terme de deux ans. Le prêt porte intérêt au taux de 10 % payable à l'option de la Société en argent ou par l'émission d'actions ordinaires sur une base trimestrielle à un prix par action calculé en tenant compte du prix moyen pondéré des actions sur le volume transigé pour les 20 jours de transactions précédents la date de versement de l'intérêt. En lien avec ce prêt, la Société a engagé des honoraires au montant de 18 059 \$ qui ont été comptabilisés en réduction du prêt.

Le 29 octobre 2014, Sentient IV a convenu avec la Société de différer le paiement des intérêts sur le prêt jusqu'au 18 décembre 2015. Le 31 octobre 2014, Sentient IV a cédé en entier le prêt de 3 000 000 \$ à Toro.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

10. PRÊTS À PAYER ET BILLETS CONVERTIBLES (suite)

- (c) Le 20 décembre 2012, Sentient IV a consenti à la Société un prêt au montant de 3 000 000 \$. Les fonds ont été déboursés en deux versements, soit le premier, le 20 décembre 2012 pour 500 000 \$ et le second, le 14 janvier 2013 pour 2 500 000 \$. Le prêt était garanti par les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources de 2012 et devait être remboursé dans les dix jours ouvrables suivant la réception des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources de 2012 liés aux frais d'E&É ou au plus tard le 10 décembre 2013. Le prêt portait intérêt au taux de 10 %.

En lien avec le prêt, la Société a émis 1 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,24 \$ l'action sur une période de 30 mois. La Société a aussi émis 549 451 actions ordinaires au prix de 0,182 \$ l'action représentant des frais d'engagements de 100 000 \$ qui ont été comptabilisés en réduction du prêt.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée à 0,062 \$ par bon de souscription pour un total de 92 706 \$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et en utilisant les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,14 %, une volatilité prévue de 70 %, aucun versement de dividende prévu et une durée de vie prévue des bons de souscription de 30 mois. Ce montant ainsi que le montant des frais d'émission de 38 564 \$ en lien avec ce financement, ont été comptabilisés en réduction du prêt.

Le 20 décembre 2013, la Société a remboursé en totalité le prêt de 3 000 000 \$ à Sentient IV en plus d'intérêts totalisant 233 895 \$.

11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	31 décembre 2013
	\$
Obligations découlant de contrats de location-financement	15 426
Partie courante des obligations découlant de contrats de location-financement	(15 426)
	-

12. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET LA FERMETURE DU CAMP MATOUSH

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 259 419	2 269 620
Charge de désactualisation relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles	71 066	71 731
Réalisation des travaux relatifs aux obligations	(95 929)	-
Prise en charge des travaux par un tiers	(741 940)	-
Changements d'estimation relativement aux obligations, préalablement constatées	22 372	(81 932)
Solde à la fin de l'exercice	1 514 988	2 259 419

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

12. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET LA FERMETURE DU CAMP MATOUSH (suite)

FERMETURE DU CAMP MATOUSH

Le 12 juin 2014, la Société a annoncé qu'elle procédait à la fermeture de son camp Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec. Cette décision fait partie d'un plan de réduction de coûts qu'a dû implanter la Société en raison du refus du gouvernement du Québec d'accorder le dernier certificat d'autorisation nécessaire pour entamer la phase d'exploration avancée du projet Matoush.

La Société a donc établi un plan pour vendre ses bâtiments, infrastructures et équipements liés au camp Matoush. La Société a disposé d'actifs détenus en vue de la vente d'une valeur comptable de 1 089 893 \$ pour un produit de disposition de 1 061 352 \$ réalisant ainsi une perte de 28 541 \$ lors de la cession. Par ailleurs, les acquéreurs ont assumé certains travaux liés à la mise hors service de ces actifs résultant en un gain net sur la cession d'une partie de ce passif de 713 399\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

En lien avec la vente des bâtiments, infrastructures et équipements, la Société a effectué certains travaux nécessaires afin de régler ses obligations reliées à ces actifs en plus des travaux effectués par les acquéreurs par certains de ceux-ci. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a réalisé pour 95 929 \$ de travaux nécessaires afin de régler ses obligations reliées à ces actifs. Concernant les travaux de réhabilitation et de restauration nécessaires pour les actifs restants, complètement dépréciés et qui ne peuvent être vendus, la Société a conservé l'obligation dans le passif non courant et estime toujours que 2017 sera l'année prévue de ces travaux.

Les flux de trésorerie non actualisés requis pour rembourser les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont estimés à 1 425 000 \$. La Société révisé, à chaque période, le montant et le moment prévu où les flux de trésorerie requis pour acquitter les obligations seront versés et ajuste ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles en conséquence. Un taux d'escompte de 2,95 % (3,39 % au 31 décembre 2013) a été utilisé pour évaluer les obligations au 31 décembre 2014 et le calcul tient compte de l'hypothèse selon laquelle les débours requis pour rembourser les obligations seront effectués en 2017, qui est l'année de fin de la licence de la CCSN. Si la Société n'est pas en mesure d'obtenir son permis d'exploration requis et donc d'utiliser sa licence de la CCSN, il est présumé que l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles sera acquittée en 2017, car la licence de la CCSN expirera.

13. CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries dont les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions seront fixés par le conseil d'administration.

- (a) Le 20 mars, 20 juin et 22 septembre 2014, la Société a émis un total de 4 759 620 actions ordinaires pour un montant total de 225 206 \$ pour le paiement des intérêts trimestriels du prêt de 3 000 000 \$, consenti le 20 décembre 2013 par Sentient IV.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

13. CAPITAUX PROPRES (suite)

- (b) Le 12 juin 2014, la Société a clôturé un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 28 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action pour un produit brut de 1 400 000 \$. En lien avec ce financement, la Société a engagé des honoraires et des frais d'émission totalisant 32 366 \$ qui ont été portés au capital social.

De plus, SeqUr, une filiale de la Société, a clôturé le même jour un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 5 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,02 \$ l'action pour un produit brut de 100 000 \$ procurant à Sentient IV un intérêt de 25 % dans SeqUr (note 21). En lien avec ce financement, SeqUr a engagé des honoraires totalisant 7 500 \$ qui ont été portés à la participation ne donnant pas le contrôle. Cette disposition d'un intérêt de 25 % a entraîné une perte sur dilution de 60 000 \$ à cette date.

- (c) Le 12 août 2013, la Société a clôturé un placement privé avec Sentient IV, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 16 446 389 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action pour un produit brut de 822 319 \$. Sentient IV a reçu 328 927 actions additionnelles évaluées à 16 446 \$ représentant 2 % du produit brut du placement à titre de frais de transaction. En lien avec ce financement, la Société a engagé des honoraires et des frais d'émission totalisant 26 734 \$ qui ont été portés au capital social.

BONS DE SOUSCRIPTION

Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action de la Société. Les variations des bons de souscription en circulation sont présentées dans le tableau suivant :

	2014			2013		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Total	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Total
		\$	\$		\$	\$
Solde au début de l'exercice	4 590 000	0,52	439 747	13 379 474	0,86	2 575 671
Expiration des bons de souscription	(3 090 000)	0,65	(347 041)	(8 789 474)	1,03	(2 135 924)
Solde à la fin de l'exercice	1 500 000	0,24	92 706	4 590 000	0,52	439 747

Les bons de souscription en circulation, au 31 décembre 2014, sont présentés dans le tableau suivant :

Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice	Date d'expiration
1 500 000	0,24 \$	19 juin 2015

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des hauts dirigeants, des administrateurs et des consultants. Le conseil d'administration fixe les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions ordinaires selon des quantités et des prix d'exercice qu'ils ont déterminés. Le prix de levée des options octroyées ne peut être inférieur au cours du marché qui correspond au coût moyen pondéré en fonction du volume et de la valeur des actions transigées à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours qui précèdent l'octroi de l'option. Les options octroyées viennent à échéance à une date fixée par le conseil d'administration au plus tard cinq ans après la date d'octroi des options. Le nombre maximal d'actions qui peut être émis en vertu de ce régime est de 10 654 586. Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées à un participant ne peut dépasser 5 % du nombre d'actions émises et en circulation du capital social.

Les variations des options d'achat d'actions en vertu du régime sont présentées dans le tableau suivant :

	2014		2013	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début d'exercice	3 549 500	\$ 0,69	5 426 000	\$ 0,99
Expirées	(791 000)	0,99	(1 876 500)	1,55
Solde à la fin de l'exercice	2 758 500	0,60	3 549 500	0,69

Au 31 décembre 2014, la Société avait les options suivantes en circulation :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice	Date d'expiration
		\$	
14 000	14 000	1,00	4 janvier 2015
500 000	500 000	1,00	26 mai 2015
252 500	252 500	1,00	6 juin 2015
880 000	880 000	0,50	27 juin 2016
1 112 000	1 112 000	0,40	29 mai 2017
2 758 500	2 758 500		

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

15. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Les principaux membres de la direction comprennent des administrateurs et des membres de la haute direction de la Société et de sa filiale. Les contrats de travail en vigueur des membres de la haute direction comportent un mécanisme de rémunération variable pouvant atteindre jusqu'à 50 % du salaire annuel de base de ceux-ci.

La rémunération payée ou à payer pour les services des principaux membres de la direction est présentée ci-dessous :

	2014	2013
	\$	\$
Salaires, charges sociales et indemnités de départ	1 090 000	916 000
Frais pour les services des membres de la haute direction et les administrateurs	57 000	56 000
	1 147 000	972 000

Compensations en cas de fin d'emploi ou changement de contrôle

Certains contrats de travail entre l'équipe de direction et la Société contiennent des compensations en cas de fin d'emploi ou changement de contrôle. Si la cessation d'emploi ou un changement de contrôle impliquant des modifications importantes dans les fonctions attribuées à des membres de la haute direction avait eu lieu le 31 décembre 2014, les montants à payer pour l'équipe de la haute direction auraient totalisé 1 396 000 \$ et 1 709 000\$ respectivement.

16. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

	2014	2013
	\$	\$
Impôts exigibles		
Crédits de droits miniers remboursables pour pertes	655 717	122 984
Total de la charge d'impôts exigibles	655 717	122 984
Impôts différés		
Naissance et renversement des différences temporelles relatives à :		
Impôts sur le revenu	(47 147)	(1 376 987)
Impôts miniers	-	(9 777 971)
Total du recouvrement des impôts différés	(47 147)	(11 154 958)
Charges d'impôts sur les résultats (recouvrements)	608 570	(11 031 974)

La provision pour impôts sur les résultats diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'imposition statutaire combiné canadien. Le taux d'imposition statutaire combiné correspond à la somme du taux d'impôts sur le revenu fédéral de 15 % (15 % en 2013), provincial de 11,9 % (11,9 % en 2013) ainsi que du taux d'impôts miniers québécois de 16 % (16 % en 2013). Le taux d'impôts miniers considéré est net de l'économie d'impôts sur le revenu s'y rattachant de 4,304 % (4,304 % en 2013).

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

16. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Perte avant impôts sur les résultats	(7 974 375)	(90 364 660)
Taux d'imposition statutaire combiné canadien	38,596 %	38,596 %
Économie d'impôts sur les résultats au taux d'imposition statutaire combiné	(3 077 790)	(34 877 144)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	10 414	701
Dépenses non déductibles et autres	278 822	80 415
Dépenses non déductibles, impôts miniers	1 410 823	893 830
Différences temporelles non comptabilisées	1 330 584	22 747 240
Crédits de droits miniers remboursables pour pertes	655 717	122 984
	608 570	(11 031 974)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs et des passifs d'impôts différés.

	2014	2013
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés devant être recouverts dans plus de 12 mois	(1 519 986)	(2 371 869)
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés devant être réglés dans plus de 12 mois	1 519 986	2 371 869
Passifs d'impôts différés, montant net	-	-

Le tableau qui suit présente l'évolution du compte d'impôts différés.

	2014	2013
	\$	\$
Au 1^{er} janvier	-	10 746 310
Montant comptabilisé en recouvrement dans le compte des résultats	(47 147)	(11 154 958)
Charge d'impôts liée au capital social	47 147	408 648
Au 31 décembre	-	-

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

16. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (suite)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôts différés au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale.

Actifs d'impôts différés

	Pertes autres qu'en capital	Immobilisations corporelles	Obligations liées à la mise hors services d'immobilisations corporelles	Impôts miniers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2012	(2 697 980)	(456 642)	(340 443)	(1 466 696)	(421 254)	(5 383 015)
Montant débité (crédité) dans le compte des résultats	2 697 980	181 905	(267 341)	1 466 696	(1 476 742)	2 602 498
Montant débité (crédité) au capital social	-	-	-	-	408 648	408 648
Au 31 décembre 2013	-	(274 737)	(607 784)	-	(1 489 348)	(2 371 869)
Montant débité (crédité) dans le compte des résultats	-	274 737	200 252	-	329 747	804 736
Montant débité (crédité) au capital social	-	-	-	-	47 147	47 147
Au 31 décembre 2014	-	-	(407 532)	-	(1 112 454)	(1 519 986)

Passifs d'impôts différés

	Frais d'E&É reportés	Billets convertibles	Impôts miniers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2012	5 424 711	891 953	9 777 971	34 690	16 129 325
Montant débité (crédité) dans le compte des résultats	(5 424 711)	1 462 643	(9 777 971)	(17 417)	(13 757 456)
Au 31 décembre 2013	-	2 354 596	-	17 273	2 371 869
Montant débité (crédité) dans le compte des résultats	-	(837 079)	-	(14 804)	(851 883)
Au 31 décembre 2014	-	1 517 517	-	2 469	1 519 986

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

16. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (suite)

N'ont pas été comptabilisés dans les états financiers, les actifs d'impôts différés liés aux frais d'E&É reportés, aux immobilisations corporelles, aux impôts miniers et aux pertes fiscales inutilisées qui expireront au cours des exercices 2027 à 2033 :

	2014	2013
	\$	\$
Propriétés minières	266 079	-
Frais d'E&É reportés	15 052 481	14 156 311
Immobilisations corporelles	1 340 438	2 460 143
Impôts miniers	2 885 298	3 543 918
Pertes autres qu'en capital	7 118 067	5 348 376
Actifs d'impôts différés	26 662 363	25 508 748

17. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'E&É selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres et de billets convertibles réduits par la trésorerie pour un montant total négatif de 6 054 562 \$ (montant total négatif de 583 983 \$ en 2013). La Direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité d'exploitation de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

Il n'y a pas eu de changement important concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, d'exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle ne complète un placement accreditif, auquel cas les fonds sont réservés aux travaux d'E&É. Les variations du capital sont présentées aux états des variations des capitaux propres.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques financiers résultant à la fois de ses activités et de ses investissements. La Direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation. L'exposition de la Société aux principaux risques financiers et ses politiques financières en la matière sont décrites ci-dessous :

(a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter de changements dans les facteurs de marché tels que les taux d'intérêt et des prix.

(i) Risque lié aux taux d'intérêt

La Société dispose d'un solde de trésorerie, et la politique actuelle de la Société est d'investir l'excédent de trésorerie en certificats de dépôt ou des comptes portant intérêt des grandes banques à charte canadienne. Au 31 décembre 2014 et 2013, la Société n'avait investi aucun montant dans des dépôts à terme.

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le prêt à payer porte intérêt à un taux fixe tandis que les billets convertibles ne portent pas intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

(ii) Risque de prix

La Société est assujettie au risque de marché en transigeant sur ses investissements dans Pacific Bay et Métaux Stratégiques, des émetteurs de la Bourse de croissance TSX œuvrant dans le domaine de l'exploration minière. Au 31 décembre 2014, une baisse (augmentation) de 10 % de la valeur à la Bourse aurait diminué (augmenté) ces actifs financiers disponibles à la vente d'environ 19 100 \$.

(b) Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit :

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	606 240	606 240	1 843 106	1 843 106
Actifs financiers disponibles à la vente	191 419	191 419	93 992	93 992
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	575 943	575 943	928 229	928 229
Obligations découlant de contrats de location-financement	-	-	15 426	15 426
Prêts à payer	2 991 094	3 000 000	2 981 941	3 000 000
Billets convertibles	9 263 674	9 316 635	6 151 853	6 211 090

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état consolidé de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

Les instruments financiers de la Société, au 31 décembre 2014, se composent de trésorerie, d'actifs financiers disponibles à la vente, de créditeurs et de charges à payer, de prêts à payer et de billets convertibles. La juste valeur de ces instruments financiers est divulguée ci-dessus et se rapproche de la valeur comptable en raison de leur courte maturité et des taux d'intérêt du marché, à l'exception du prêt à payer et des billets convertibles.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit résume la hiérarchie des justes valeurs selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués.

- Le premier niveau comprend des prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques : – actifs financiers disponibles à la vente (société d'exploration minière – Pacific Bay);
- Le deuxième niveau comprend des données qui sont observables, autres que les prix cotés inclus au premier niveau : – néant;
- Le troisième niveau comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables : – actifs financiers disponibles à la vente (société d'exploration minière – Métaux Stratégiques).

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(c) Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la Société au risque du marché et à des concentrations de risque de crédit comprennent la trésorerie. La Société place sa trésorerie dans une banque à charte canadienne.

(d) Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses projets d'E&E et ses dépenses administratives. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 31 décembre 2014, la Société possède de la trésorerie de 606 240 \$ (1 843 106 \$ au 31 décembre 2013) pour faire face à son passif courant de 6 781 988 \$ (2 773 655 \$ au 31 décembre 2013).

La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation (note 1).

Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant l'intérêt le cas échéant, aux 31 décembre 2014 et 2013 :

2014					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 24 mois	Plus de 24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	575 943	575 943	575 943	-	-
Prêts à payer	2 991 094	3 375 000	3 375 000	-	-
Billets convertibles	9 263 674	14 905 000	-	14 905 000	-

2013					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 24 mois	Plus de 24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	928 229	928 229	928 229	-	-
Prêts à payer	2 981 941	3 600 000	300 000	3 300 000	-
Obligations découlant de contrats de location-financement	15 426	16 126	16 126	-	-
Billets convertibles	6 151 853	14 905 000	-	-	14 905 000

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

19. FRAIS DE PROPRIÉTÉS MINIÈRES, D'E&É ET DE MAINTIEN DU CAMP MATOUSH

Frais de propriétés minières	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014		Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
	Intérêt	Total	Total
		\$	\$
Projet Matoush			
Matoush	100 %	55	1 302
Matoush Extension	100 %	19 024	760
Eclat	100 %	4 928	-
Pacific Bay-Matoush	60 %	15 663	-
Autre projet			
Mistassini	60 %	(163)	2 712
		39 507	4 774

Frais d'E&É et de maintien du camp Matoush	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014			Total
	Addition	Crédits d'impôt, net	Revenu d'hébergement du camp	
	\$	\$	\$	\$
Projet Matoush				
Matoush	1 474 904	1 478 394	(267 750)	2 685 548
Matoush Extension	3 347	-	-	3 347
Eclat	2 567	-	-	2 567
Pacific Bay-Matoush	6 624	-	-	6 624
Autre projet				
Mistassini	1 978	-	-	1 978
Prospection – frais généraux d'exploration	33 405	-	-	33 405
	1 522 825	1 478 394	(267 750)	2 733 469

Frais d'E&É	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013		
	Addition	Crédits d'impôt, net (notes 4 et 9)	Total
	\$	\$	\$
Projet Matoush			
Matoush	2 511 596	1 488 196	3 999 792
Matoush Extension	1 758	(843)	915
Eclat	512	(272)	240
Pacific Bay-Matoush	2 820	4 809	7 629
Autre projet			
Mistassini	1 245	1 479	2 724
Prospection – frais généraux d'exploration	85 909	-	85 909
	2 603 840	1 493 369	4 097 209

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

20. FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
Salaires et charges sociales	837 969	630 060
Consultants et frais professionnels	656 589	427 037
Communications et dépenses promotionnelles	139 615	152 093
Dépenses de bureau	125 694	133 372
Amortissement des immobilisations corporelles	-	5 664
	1 759 867	1 348 226

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

BBH GÉO-MANAGEMENT INC.

Le 1^{er} août 2014, la Société et sa filiale SeqUr ont renouvelé une entente de services, effective le 1^{er} août 2014 et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015, avec BBH Géo-Management inc. (« BBH »), une société liée avec la Société, car le président et administrateur de BBH est aussi président et administrateur de la Société et administrateur de la filiale.

Aux termes de cette entente, BBH fournit certains services à la Société et sa filiale. La Société paie une charge mensuelle fixe de 5 500 \$ pour la location de locaux, des équipements de bureau et du matériel informatique qui sera révisée au 1^{er} août 2015.

Toutefois, en respectant la clause de non sollicitation prévue à l'entente de services avec BBH, la Société a pris en considération que lors de l'émission de la licence ou d'autres événements, elle devrait engager des frais et des honoraires pour la sollicitation et l'engagement de personnel, pour la gestion de ses affaires et la réalisation de ses programmes d'exploration et de développement minier. Ainsi, la Société a convenu d'une entente de transfert de personnel avec BBH, le 8 novembre 2011, effective aussi le 1^{er} août 2011 (« entente de transfert »).

Cette entente de transfert prévoit, entre autres, que BBH serait en droit de réclamer des honoraires pour le transfert des employés permanents de BBH à la Société. Dans l'entente de transfert, la Société s'oblige et s'engage à payer BBH pour le transfert de chaque employé permanent, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction auprès de la Société, un honoraire calculé selon un pourcentage de leur rémunération de base payable par la Société.

L'entente de transfert prévoit le transfert éventuel de certains employés permanents de BBH qui pourraient éventuellement devenir des employés de la Société, mais qui sont encore, en date du 18 mars 2015, des employés de BBH.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

BBH a facturé :

- i) des honoraires au montant de 43 000 \$ (355 000 \$ en 2013) inclus dans les frais d'E&É reportés;
- ii) des honoraires professionnels pour un montant total de 209 000 \$ (223 000 \$ en 2013);
- iii) des honoraires pour frais d'exploration et d'évaluation et de maintien du camp Matoush de 352 000 \$ passés aux résultats (395 000 \$ en 2013);
- iv) des frais de location de 66 000 \$ (66 000 \$ en 2013);
- v) des intérêts de 0 \$ chargés sur les soldes en souffrance (13 500 \$ en 2013).

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Au 31 décembre 2014, les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 29 000 \$ (71 000 \$ au 31 décembre 2013) à payer à BBH. Les honoraires chargés par BBH pour les services rendus à la Société et sa filiale par les employés de BBH incluent une prime de 1,85 pour couvrir les avantages sociaux et autres risques assumés par BBH à titre d'employeur. Les factures de BBH sont payables sur réception et portent intérêt à un taux de 5 %.

SENTIENT ET TORO

À la suite des transactions décrites aux notes 10 et 13, en 2013, le Groupe Sentient exerce une influence notable sur la Société et est donc une partie liée. Toutes les ententes et les transactions avec le Groupe Sentient sont divulguées dans les présents états financiers consolidés et ne sont donc pas reproduites dans cette note.

Le 3 novembre 2014, la Société a annoncé qu'elle a donné son consentement à une transaction entre le Groupe Sentient et Toro. La transaction porte, entre autres, sur la vente d'une partie importante de la position du Groupe Sentient dans la Société et la totalité de sa position dans SeqUr, en échange d'actions de Toro.

Toro a acquis de Sentient 43 000 000 d'actions ordinaires de la Société, 14 105 000 \$ de billets convertibles garantis émis par la Société (note 10), 3 000 000 \$ d'un prêt garanti d'une hypothèque de premier rang de la Société (note 10) et 5 000 000 d'actions ordinaires de SeqUr (note 13).

Après la transaction, le Groupe Sentient, qui détenait 27,13 % du capital social de la Société, retient une participation de 7,34 % dans le capital social de la Société et détient 800 billets convertibles, représentant une somme de 800 000 \$ garantie par une hypothèque sur les actifs de la Société convertis après le 31 décembre 2014 (note 24).

Au 31 décembre 2014, Toro, qui détient 19,79 % du capital social de la Société, 25 % de sa filiale SeqUr en plus des billets et du prêt décrits plus haut, exerce une influence notable sur la Société et sa filiale et donc est une partie liée. Aucune autre transaction ni entente n'est intervenue entre la Société et Toro qui ne soit divulguée dans ces états financiers consolidés.

22. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2014	2013
	\$	\$
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Frais d'E&É reportés inclus dans les créiteurs et charges à payer	81 360	78 652
Frais d'émission de prêts à payer et billets convertibles inclus dans les créiteurs et charges à payer	-	80 749
Crédits d'impôt à recevoir présentés en réduction des frais d'E&É reportés	-	464 045
Règlement d'obligation lié à la mise hors service d'immobilisations corporelles inclus dans les créiteurs et charges à payer	24 582	-
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les frais d'E&É reportés	-	358 181
Actions émises comme frais d'émission d'actions	-	16 446
Actions émises comme paiement d'intérêts sur le prêt à payer	225 206	-

RESSOURCES STRATECO INC.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

23. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au cours des prochains exercices se terminant le 31 décembre.

	2015	2016 et après
	\$	\$
Location-exploitation	66 000	-

Tant que l'entente d'option est en vigueur, SeqUr est responsable d'engager des dépenses éligibles ou d'acquitter les frais de renouvellement des titres de propriétés pour maintenir ceux-ci en règle, ce qui représente un montant minimal de 144 735 \$ avant le 31 décembre 2015 (note 7).

La CCSN a assorti, entre autres, la licence obtenue le 16 octobre 2012, d'une condition à respecter avant d'entreprendre les travaux prévoyant que la Société devra déposer en fiducie une garantie financière de l'ordre de 6 000 000 \$ pour la réhabilitation du site.

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

DISTRIBUTION DES ACTIONS DE LA FILIALE SEQUR AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 janvier 2015, la Société a procédé à la distribution de 15 000 000 d'actions ordinaires de sa filiale SeqUr, soit 100 % de son investissement.

Chaque actionnaire de la Société, en date de la clôture des registres, le 30 décembre 2014, a reçu 0,069032 action de SeqUr pour chaque action ordinaire de la Société détenue.

Dans cette distribution, la Société a ainsi procédé au remboursement à ses actionnaires de la réduction de son capital au montant déclaré d'une valeur nulle, en date du 8 janvier 2015. La juste valeur des actions ordinaires de SeqUr équivaut à la juste valeur des actifs nets de cette dernière qui est nulle à la suite de la dépréciation du projet Jasper Lake (notes 4 et 7) en plus du fait que SeqUr est en position d'actifs nets négatifs et possède un fonds de roulement déficitaire au 31 décembre 2014 et au 8 janvier 2015.

CONVERSION DE BILLETS CONVERTIBLES DÉTENUS PAR SENTIENT III

Le 15 janvier 2015, Sentient III a exercé son option de convertir en actions ordinaires, la totalité de ses 800 000 \$ de billets convertibles de la Société. En accord avec les termes des billets convertibles, un total de 16 877 637 actions a été émis portant ainsi la participation du Groupe Sentient dans la Société à 14,02 %.

SEQUR SE DÉSISTE DE L'ENTENTE JASPER LAKE AVEC DENISON

En février 2015, SeqUr a décidé d'abandonner et a informé Denison qu'elle mettait fin à l'entente d'option du projet Jasper Lake selon les dispositions prévues à l'entente.

ANNEXE 52-109A1 ATTESTATION DES DOCUMENTS ANNUELS

ATTESTATION COMPLÈTE

Je soussigné, *Guy Hébert, président et chef de la direction de Ressources Strateco inc.*, atteste ce qui suit :

1. Examen : J'ai examiné la notice annuelle, le cas échéant, les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel, y compris les documents et l'information intégrés par renvoi dans la notice annuelle, (collectivement, les «documents annuels») de *Ressources Strateco inc.* (l'«émetteur») pour l'exercice terminé le **31 décembre 2014**.

2. Aucune information fausse ou trompeuse : À ma connaissance et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents annuels.

3. Image fidèle : À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des exercices présentés dans ses documents annuels, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour ces exercices.

4. Responsabilité : Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir pour l'émetteur les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (c. V-1.1, r. 27).

5. Conception : Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même, à la clôture de l'exercice, avons fait ce qui suit :

a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :

i) l'information importante relative à l'émetteur nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;

ii) l'information qui doit être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'il dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur.

5.1. Cadre de contrôle : Le cadre de contrôle utilisé par le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même pour concevoir le CIIF est *Internal Control – Integrated Framework* (2013) (cadre COSO), publié par *The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

5.2. *s.o.*

5.3. *s.o.*

6. Évaluation : Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons fait ce qui suit :

a) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité des CPCI de l'émetteur à la clôture de l'exercice et l'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel nos conclusions en fonction de cette évaluation;

b) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité du CIIF de l'émetteur à la clôture de l'exercice et l'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel l'information suivante :

i) nos conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF à la clôture de l'exercice en fonction de cette évaluation;

ii) s.o.

7. Communication des modifications du CIIF: L'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel toute modification apportée au CIIF au cours de la période comptable commençant le **1^{er} octobre 2014** et se terminant le **31 décembre 2014** qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

8. Communication aux auditeurs et au conseil d'administration ou au comité d'audit de l'émetteur: Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons informé, en fonction de notre dernière évaluation du CIIF, les auditeurs de l'émetteur ainsi que le conseil d'administration de l'émetteur ou son comité d'audit de toute fraude impliquant la direction ou d'autres salariés jouant un rôle important dans le CIIF.

Date : 26 mars 2015

(signé) Guy Hébert

Président et chef de la direction

ANNEXE 52-109A1 ATTESTATION DES DOCUMENTS ANNUELS

ATTESTATION COMPLÈTE

Je soussigné, *Yvon Robert, Chef des finances de Ressources Strateco inc.*, atteste ce qui suit :

1. Examen : J'ai examiné la notice annuelle, le cas échéant, les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel, y compris les documents et l'information intégrés par renvoi dans la notice annuelle, (collectivement, les «documents annuels») de *Ressources Strateco inc.* (l'«émetteur») pour l'exercice terminé le **31 décembre 2014**.

2. Aucune information fausse ou trompeuse : À ma connaissance et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents annuels.

3. Image fidèle : À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des exercices présentés dans ses documents annuels, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour ces exercices.

4. Responsabilité : Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir pour l'émetteur les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (c. V-1.1, r. 27).

5. Conception : Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même, à la clôture de l'exercice, avons fait ce qui suit :

a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :

i) l'information importante relative à l'émetteur nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;

ii) l'information qui doit être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'il dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;

b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur.

5.1. Cadre de contrôle : Le cadre de contrôle utilisé par le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même pour concevoir le CIIF est *Internal Control – Integrated Framework* (2013) (cadre COSO), publié par *The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

5.2. s.o.

5.3. s.o.

6. Évaluation : Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons fait ce qui suit :

a) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité des CPCI de l'émetteur à la clôture de l'exercice et l'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel nos conclusions en fonction de cette évaluation;

b) évalué ou fait évaluer sous notre supervision l'efficacité du CIIF de l'émetteur à la clôture de l'exercice et l'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel l'information suivante :

i) nos conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF à la clôture de l'exercice en fonction de cette évaluation;

ii) s.o.

7. Communication des modifications du CIIF: L'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel toute modification apportée au CIIF au cours de la période comptable commençant le **1^{er} octobre 2014** et se terminant le **31 décembre 2014** qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

8. Communication aux auditeurs et au conseil d'administration ou au comité d'audit de l'émetteur: Le ou les autres dirigeants signataires de l'émetteur et moi-même avons informé, en fonction de notre dernière évaluation du CIIF, les auditeurs de l'émetteur ainsi que le conseil d'administration de l'émetteur ou son comité d'audit de toute fraude impliquant la direction ou d'autres salariés jouant un rôle important dans le CIIF.

Date : 26 mars 2015

(signé) Yvon Robert

Chef des finances

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADMINISTRATEURS

Guy Hébert

Boucherville (Québec)
Président et chef de la direction
Ressources Strateco inc.

Jean-Pierre Lachance

St-Hubert (Québec)
Vice-président exécutif & exploration
& relations avec les communautés
Ressources Strateco inc.

Jean-Guy Masse*

Montréal (Québec)
Président
Gestion Métaux Précieux Northern Inc.

Robert Desjardins*

Montréal (Québec)
Président
Robert G. Desjardins et Associés inc.

* **Membre du comité d'audit**

Marcel Bergeron*

Montréal (Québec)
Consultant financier

Paul-Henri Couture*

Laval (Québec)
Minvest Capital

Henri Lanctôt

Ville Mont-Royal (Québec)

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Guy Hébert, Bsc géo, M.B.A.

Président et chef de la direction

Jean-Pierre Lachance, géo

Vice-président exécutif & exploration
& relations avec les communautés

Yvon Robert, CPA, CA

Vice-président finances et chef des finances

Anne Hébert

Secrétaire

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Inscription

Bourse de Toronto (TSX) – Symbole RSC
Bourse de Francfort – Symbole RF9

Agent de transfert et registraire

Service aux investisseurs Computershare inc.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP, s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseillers juridiques

Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Siège social

1225, rue Gay-Lussac
Boucherville (Québec) J4B 7K1, CANADA
Téléphone : 450 641-0775
1 866 774-7722
Télécopieur : 450 641-1601
Site Web : www.strateco.ca

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 17 juin 2015, à 10h30
Hilton Garden Inn Montréal
Salle James McGill A
380, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC H3A 0B1
Tél. (sans frais) : 1-877-840-0010

An English copy of this report may be obtained from the Company's head office in Boucherville, Québec.

